

ANALYSE DES RISQUES INTERCONNECTÉS DE SÉCURITÉ
CLIMATIQUE ET D'EXTRÉMISME VIOLENT :

Un Guide Pratique pour la Mauritanie



ANALYSE DES RISQUES INTERCONNECTÉS DE SÉCURITÉ
CLIMATIQUE ET D'EXTRÉMISME VIOLENT :

Un Guide Pratique pour la Mauritanie

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Le présent rapport a été réalisé grâce au généreux soutien de l'Office des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne.

Les opinions, constatations, conclusions et recommandations exprimées ici ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) ou de toute autre entité nationale, régionale ou internationale. La présente publication ne constitue pas une approbation par l'UNICRI de ces opinions ou conclusions. Les désignations utilisées et la présentation des éléments dans cette publication ne sont en aucune manière l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat des Nations Unies concernant le statut juridique d'un quelconque pays, de son territoire et des villes ou régions placées sous son autorité, ni du tracé de ses frontières ou limites. Les contenus de cette publication peuvent être cités ou reproduits, à condition de mentionner la source des informations.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	4
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1	9
Mise en Contexte des Risques Liés au Changement Climatique et à l'Extrémisme Violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel et Particulièrement en Mauritanie	9
Partie 1 - Contexte Général : Risques Liés au Changement Climatique et à Extrémisme Violent	11
1. Climat et sécurité en Afrique de l'Ouest	11
2. Définitions clés	15
3. Quatre voies d'interaction entre risques climatiques et d'extrémisme violent	18
Partie 1 - La Mauritanie	20
1. Contexte géographique, climatique, et démographique	20
2. Enjeux socio - politiques et sécuritaires	23
3. Interactions entre crise climatique et sécuritaire	25



CHAPITRE 2	30
Identification et Analyse des Risques de la Sécurité Climatique et de l'Extrémisme Violent Sensible Au Genre	30
Partie 1 - Choix de la Zone Cible	31
1. Préambule	31
2. Critères de sélection : analyse	33
3. Critères de sélection : réflexions	37
Partie 2 - Consultation et Collecte Des Données Clés	37
1. Analyse documentaire des données	37
2. Collecte participative des données	43
Analyse et Cartographie des Risques	50
1. Processus d'analyse	50
2. Cartographie des risques	51
CHAPITRE 3	56
Mise en Œuvre des Opportunités pour des Politiques et Programmes Adaptés aux Risques Climatiques et Sécuritaires	56
Point d'entrée N°1 - Identification des Programmes et Politiques Réalisables dans le Nexus CC/EV	58
1. Explorer les opportunités d'intervention	58
2. Consulter les stratégies et programmes existants en Mauritanie	60
3. Construire une liste de projets potentiels adaptés	61
Point d'entrée N°2 - IMobiliser les Parties Prenantes pour une Approche Inclusive et Concertée	62
1. Dispositif politique et institutionnel à consulter	62
2. Acteurs non-étatiques : ONG, OI et groupes vulnérables	64
Point d'entrée N°2 - Mise en Œuvre et Financement des Opportunités Identifiées	66
1. Mobilisation des ressources financières	67
2. Conseils pour la mise en œuvre des politiques et programmes	67

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Mise en Contexte des Risques Liés au Changement Climatique et à l'Extrémisme Violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel et Particulièrement en Mauritanie

CHAPITRE
1

Partie 1

Contexte général : risques liés au changement climatique et à l'extrémisme violent

Partie 2

Contexte spécifique : la Mauritanie

Résultat : Sensibilisation aux risques d'extrémisme violent exacerbés par les effets du changement climatique.

Partie 1

Choix de la zone cible

Partie 2

Consultation et collecte des données clés

- ANALYSE DOCUMENTAIRE
- COLLECTE PARTICIPATIVE DES DONNÉES

Partie 3

Analyse et cartographie des risques

Résultat : Cartographie analytique et visuelle des risques.

CHAPITRE
2

Identification et Analyse des Risques de la Sécurité Climatique et de l'Extrémisme Violent Sensible Au Genre

CHAPITRE
3

Mise en Œuvre des Opportunités pour des Politiques et Programmes Adaptés aux Risques Climatiques et Sécuritaires

Point d'entrée N°1

Identification des programmes et politiques réalisables dans le nexus CC/EV

Point d'entrée N°2

Mobiliser les parties prenantes pour une approche inclusive et concertée

Point d'entrée N°3

Mise en œuvre et financement des opportunités identifiées

Résultat : Politiques, programmes et intervention contextuels adaptées dans le nexus CC/EV

INTRODUCTION



Contexte

En mai 2024, l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et avec le soutien du gouvernement allemand, a lancé une initiative visant à relever les défis interconnectés du changement climatique et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Intitulé « *Renforcer les approches nationales et régionales pour faire face aux risques liés au changement climatique et à l'extrémisme violent* », ce projet vise à aider les parties prenantes nationales et régionales à élaborer des **stratégies** et des **politiques** plus informées et solides en réponse aux risques de sécurité régionale complexes et croissants exacerbés par le **changement climatique** et **l'extrémisme violent**.

Dans le cadre de cette initiative, l'UNICRI a élaboré un outil méthodologique adapté au **contexte Mauritanien**, conçu pour aider les parties prenantes nationales et locales à intégrer la sensibilité au climat, à l'environnement et aux conflits dans leurs stratégies de **prévention de l'extrémisme violent**. La méthodologie a été développée et affinée à partir de recommandations recueillies lors **d'ateliers** tenus à Dakar et Nouakchott qui ont réuni des experts et des praticiens régionaux pour collaborer et partager leurs suggestions.

L'outil fournit une ligne directrice **étape par étape** qui permet aux utilisateurs d'évaluer de manière plus exhaustive les **risques interdépendants** associés à la sécurité climatique et à l'extrémisme violent et de saisir les **opportunités** dans ce nexus pour promouvoir la **consolidation de la paix et de la résilience**. En effet, en proposant une approche structurée, il aide les utilisateurs à comprendre et identifier comment les chocs climatiques et les pressions environnementales se recoupent avec les défis plus larges de l'extrémisme violent, permettant aux parties prenantes de développer des interventions plus durables et sensibles aux conflits.

L'un des éléments clés de la méthodologie est l'accent mis sur **l'appropriation locale et la collaboration**. En effet, au cours de l'utilisation de cet outil, les parties prenantes nationales et locales sont encouragées à collaborer et s'engager directement auprès des communautés touchées pour s'assurer que les informations locales sont intégrées dans l'analyse. L'outil promeut également l'intégration des considérations de **genre et de jeunesse**, reconnaissant que les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés sont souvent confrontés à des **vulnérabilités** disproportionnées face à l'insécurité climatique et à l'extrémisme violent. Cette **approche inclusive** est essentielle pour créer des stratégies d'adaptation climatique et de prévention de l'extrémisme violent qui soient résilientes, efficaces et alignées sur les besoins spécifiques de diverses communautés.

La méthodologie constitue donc une ressource essentielle pour **renforcer la capacité** des

acteurs nationaux à faire face aux risques aggravés d'insécurité climatique et prévenir l'extrémisme violent. En diffusant les connaissances locales, en favorisant la collaboration entre les secteurs/institutions et en garantissant une approche sensible au genre, il offre un cadre holistique pour relever les défis sécuritaires et climatiques les plus urgents en Mauritanie.

Objectifs de la méthodologie

1. Renforcement des stratégies nationales Mauritanienes

L'objectif principal de cet outil est d'améliorer les cadres nationaux et régionaux existants en fournissant une approche solide et adaptée de l'évaluation des risques. Il offre aux parties prenantes la possibilité de mieux identifier, analyser et traiter les risques multi-dimensionnels que présentent le changement climatique et l'extrémisme violent. Cet outil complète les stratégies nationales en mettant l'accent sur les défis spécifiques en Mauritanie et promeut une réponse coordonnée et durable.

2. Promouvoir l'appropriation locale et l'engagement des parties prenantes

Pour s'assurer que la méthodologie soit pertinente et réalisable, il faut un engagement actif et une appropriation de la part des parties prenantes locales. Cet outil est conçu pour être adaptable aux contextes locaux, en permettant aux autorités gouvernementales, aux organisations de la société civile, aux universités et à d'autres entités basées en Mauritanie d'adapter son application à leurs besoins spécifiques. En favorisant un dialogue et une collaboration inclusifs, l'outil favorise une compréhension commune des défis et une réponse collective.

3. Améliorer l'identification des risques basée sur les données empiriques

Cette méthodologie facilite l'identification des risques climatiques et de sécurité en collectant et intégrant diverses sources de données, notamment des informations environnementales, gouvernementales et de sécurité. Il renforce la capacité des parties prenantes à prendre des décisions éclairées grâce à un processus basé sur les données qui identifie les risques émergents. De plus, il encourage la collaboration entre les secteurs afin d'assurer une analyse complète des risques et des actions coordonnées aux niveaux national et régional.

4. Favoriser une approche inclusive et sensible au genre

Un élément crucial de cet outil est l'accent mis sur l'évaluation des risques sensible au genre. La méthodologie s'aligne sur le programme Femmes, paix et sécurité des Nations Unies et garantit que les groupes vulnérables, y compris les femmes, les jeunes et les populations marginalisées, sont pris en compte à toutes les étapes de l'identification des risques et de la réponse. En favorisant l'élaboration de politiques et programmes inclusifs, l'outil renforce les efforts de consolidation de la paix et garantit que

les interventions répondent aux vulnérabilités uniques de ces groupes.

Dans l'ensemble, cet outil d'évaluation des risques est une ressource essentielle pour les principales parties prenantes afin d'analyser, de cibler et de relever les défis interdépendants de la sécurité climatique et de l'extrémisme violent en Mauritanie. En mettant l'accent sur l'analyse intuitive fondée sur des données probantes, l'appropriation par les parties prenantes et les approches inclusives, il est conçu pour soutenir des solutions résilientes et spécifiques au contexte Mauritanien qui font progresser la paix et la sécurité dans la région.

Toutefois, il est important de noter deux éléments à prendre en compte. D'abord, il est primordial de souligner que cet outil méthodologique se concentre spécifiquement sur la **prévention de l'extrémisme violent** plutôt que sur sa lutte (voir définitions des concepts dans la Partie 1 du Chapitre 1). Ce choix reflète une approche proactive visant à réduire les risques et à renforcer les capacités des populations locales en Mauritanie avant que des dynamiques violentes ou de radicalisation ne se manifestent. De plus, ce guide est conçu comme un « **document vivant** », c'est-à-dire qu'il est destiné à **évoluer** au fil du temps. Il sera testé sur le terrain, mis en œuvre et ajusté en fonction des résultats obtenus et des retours d'expérience des parties prenantes. Cette **flexibilité** est essentielle pour garantir que l'outil reste pertinent face aux **réalités locales** changeantes, aux **besoins émergents** et aux **leçons** tirées des contextes pratiques. En adoptant cette approche évolutive, la méthodologie vise à maximiser son efficacité et sa durabilité tout en s'assurant qu'elle continue à répondre aux défis complexes et interdépendants de la sécurité climatique et de l'extrémisme violent en Mauritanie.



CHAPITRE 1

Mise en Contexte des Risques Liés au Changement Climatique et à l'Extrémisme Violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel et Particulièrement en Mauritanie





Introduction

Dans ce premier chapitre de l'outil méthodologique, vous serez plongé dans le contexte global de la sécurité climatique et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel, en particulier en Mauritanie. L'objectif est de vous fournir une compréhension des dynamiques essentielles qui lient le changement climatique aux défis sécuritaires de cette région. Vous explorerez les facteurs environnementaux et socio-économiques qui alimentent ces risques, ainsi que les réponses mises en place par les acteurs nationaux. Au fil de cet outil méthodologique, vous serez guidé(e) à travers une **analyse détaillée de ces enjeux en Mauritanie** vous permettant de développer une vision claire des problématiques (chapitre 1), et dans le but de renforcer votre capacité à **analyser les risques** existants (chapitre 2) ainsi que d'intégrer ces considérations dans votre approche de **prévention de l'extrémisme violent** et de résilience climatique (chapitre 3).

À la fin de ce chapitre, vous aurez acquis :

- * Une connaissance des impacts du changement climatique en Afrique de l'Ouest et au Sahel.
- * Une compréhension des liens entre climat et extrémisme violent dans cette région.
- * Une vision des défis socio-politiques spécifiques à la Mauritanie face à l'insécurité climatique.
- * Une familiarité avec les stratégies locales et régionales de réponse aux risques climatiques et sécuritaires en Mauritanie.



Partie 1

Contexte Général : Risques Liés au Changement Climatique et à l'Extrémisme Violent

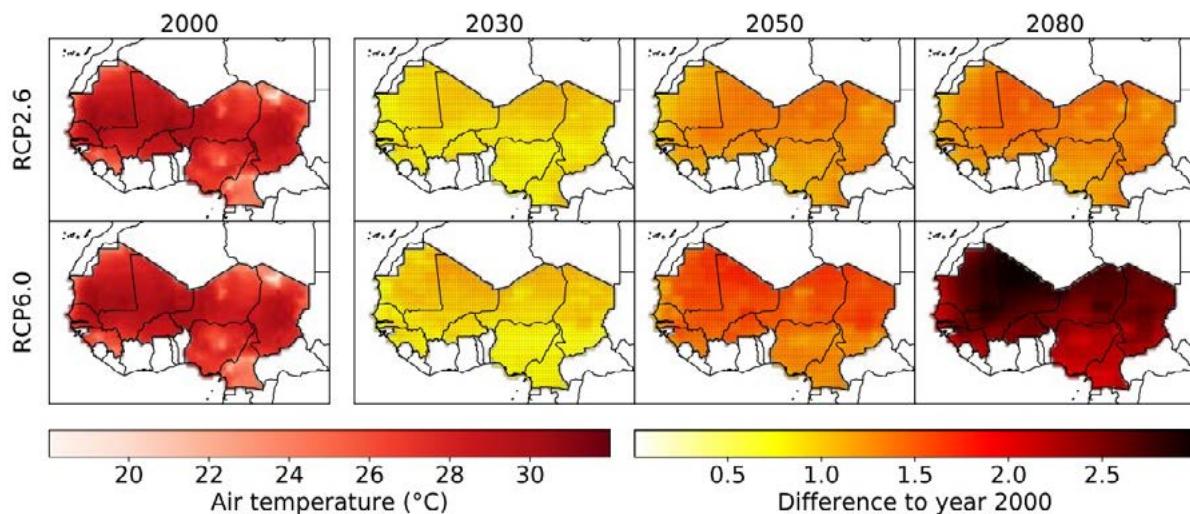
1. CLIMAT ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le changement climatique provoque un bouleversement des conditions sécuritaires partout dans le monde, avec la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel particulièrement touchée. En effet, la région subit des effets climatiques plus rapides que la moyenne mondiale, aggravant des tensions politiques et des conflits violents qui perdurent, souvent sous la forme de crises humanitaires complexes.

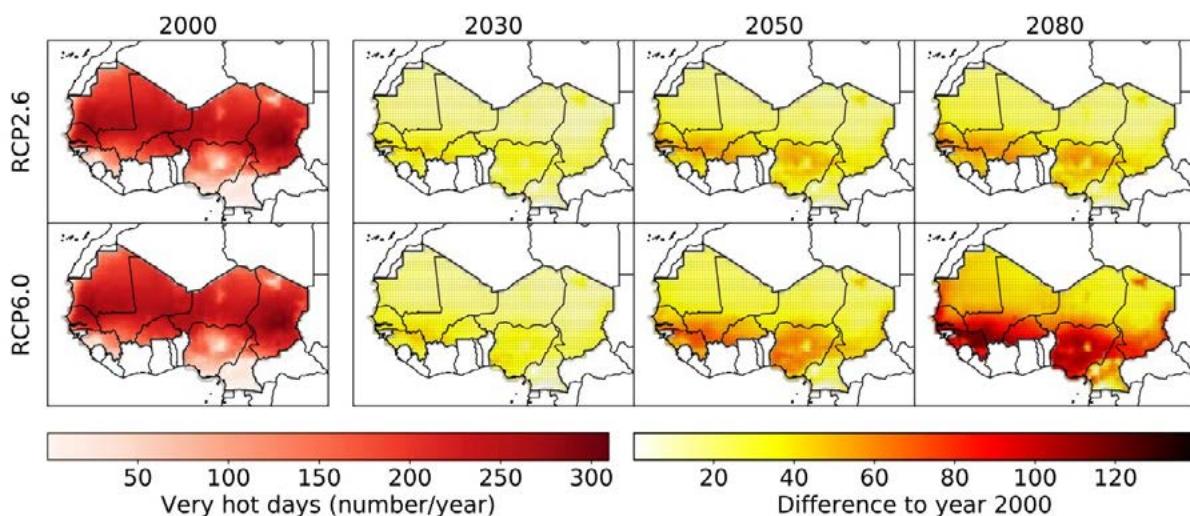
L'extrémisme violent est un défi majeur en Afrique de l'Ouest et au Sahel, où, depuis leur indépendance dans les années 1960, ces États ont connu de nombreux conflits, coups d'état, et attaques par des groupes extrémistes violents, notamment en raison de la confluence de facteurs tels que la faible gouvernance, le déclin économique, la prolifération des armes, l'influence étrangère et des tensions ethniques et religieuses¹. Au cours de la dernière décennie, la région a été reconnue comme le nouveau point chaud du monde pour l'extrémisme violent, ² les épicentres de la violence et des catastrophes humanitaires étant situés dans les sous-régions du Liptako-Gourma (frontière entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso) et du bassin du lac Tchad. Une multitude de groupes extrémistes violents opèrent dans la région. Des attaques ciblent régulièrement les civils et les forces de sécurité, notamment au Burkina Faso, au Mali et au Niger, en particulier dans la zone instable des trois frontières du Liptako-Gourma. Les pays de la côte atlantique, tels que le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo, subissent également des attaques, sporadiques dans certains cas mais souvent meurtrières dans d'autres. Les collaborations internationales et régionales jouent un rôle crucial dans la prévention de l'extrémisme violent, en combinant des initiatives militaires avec des efforts socio-économiques pour s'attaquer aux causes profondes et aux impacts de l'extrémisme dans la région.



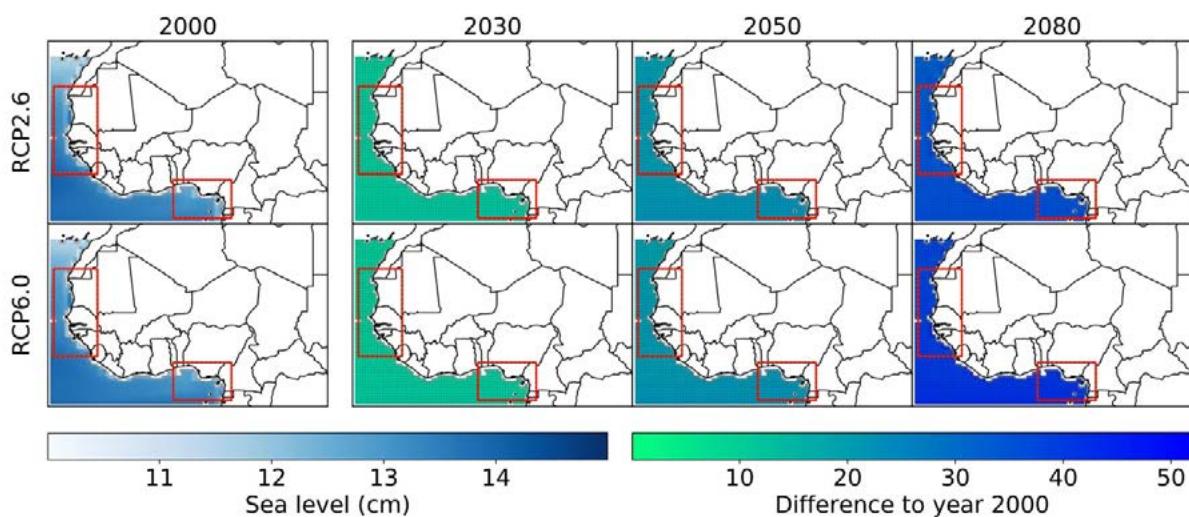
Outre cette fragilité politique, les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont parmi les plus exposés et les plus vulnérables au changement climatique³. En effet, la région deviendra progressivement plus chaude, avec des précipitations irrégulières entraînant un risque accru de saisons irrégulières, de sécheresses et d'inondations⁴. Il ressort des données climatiques que l'Afrique de l'Ouest connaît un réchauffement plus rapide que la moyenne mondiale : depuis le milieu des années 1970, les températures ont augmenté de 1 à 3 °C, surtout au Sahel, et les précipitations sont de moins en moins prévisibles dans la région⁵. Selon les prévisions, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest tropicale devraient connaître des variations sans précédent des températures et des précipitations vers la fin des années 2030 et le début des années 2040.



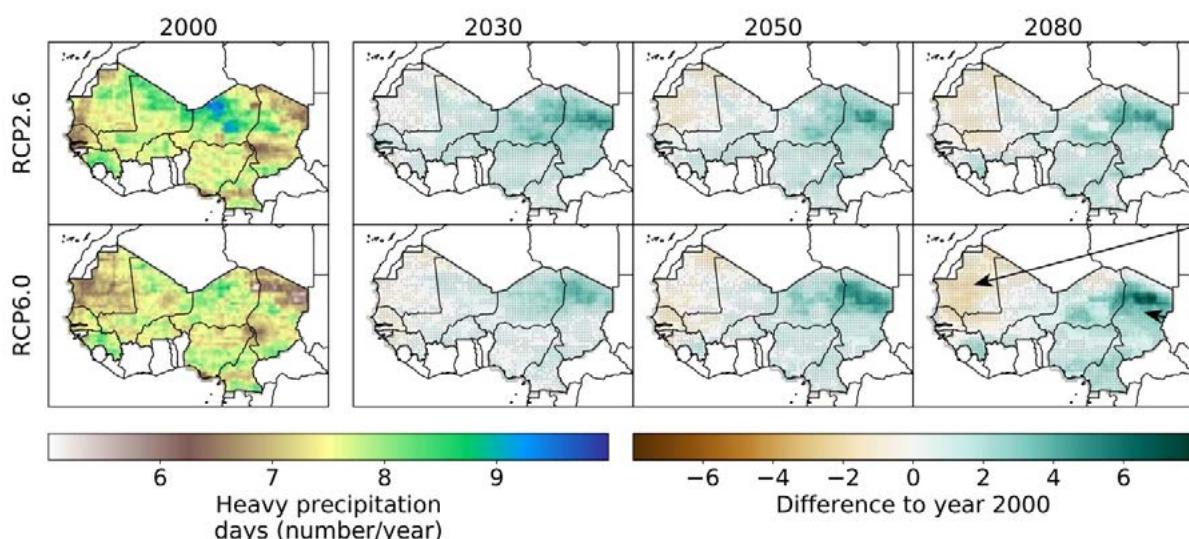
Carte 1. Projections régionales de température de l'air pour le Sahel pour différents scénarios d'émissions de GES, par rapport à l'année 2000⁶.



Carte 2. Projections du nombre annuel de jours très chauds (température maximale quotidienne supérieure à 35 °C) pour le Sahel pour différents scénarios d'émissions de GES⁷.



Carte 3. Projections régionales de l'élévation du niveau de la mer au large des côtes atlantiques et dans le golfe de Guinée pour différents scénarios d'émissions de GES, par rapport à l'an 2000⁸.



Carte 4. Projections régionales du nombre de jours de fortes précipitations sur le Sahel pour différents scénarios d'émissions de GES, par rapport à l'an 2000⁹.

Par conséquent, les moyens de subsistance des individus et des communautés sont souvent gravement perturbés par des catastrophes récurrentes, telles que la destruction de logements et d'infrastructures, la perte de biens et de revenus, les déplacements forcés, la dégradation de la santé et l'insécurité alimentaire. Ces impacts sont ressentis de manière inégale selon les genres et les groupes sociaux, exacerbant ainsi les vulnérabilités préexistantes. Dans les régions les plus précaires d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, où la population dépend massivement de l'agriculture pluviale, les possibilités d'adaptation face à ces changements climatiques sont extrêmement limitées¹⁰.



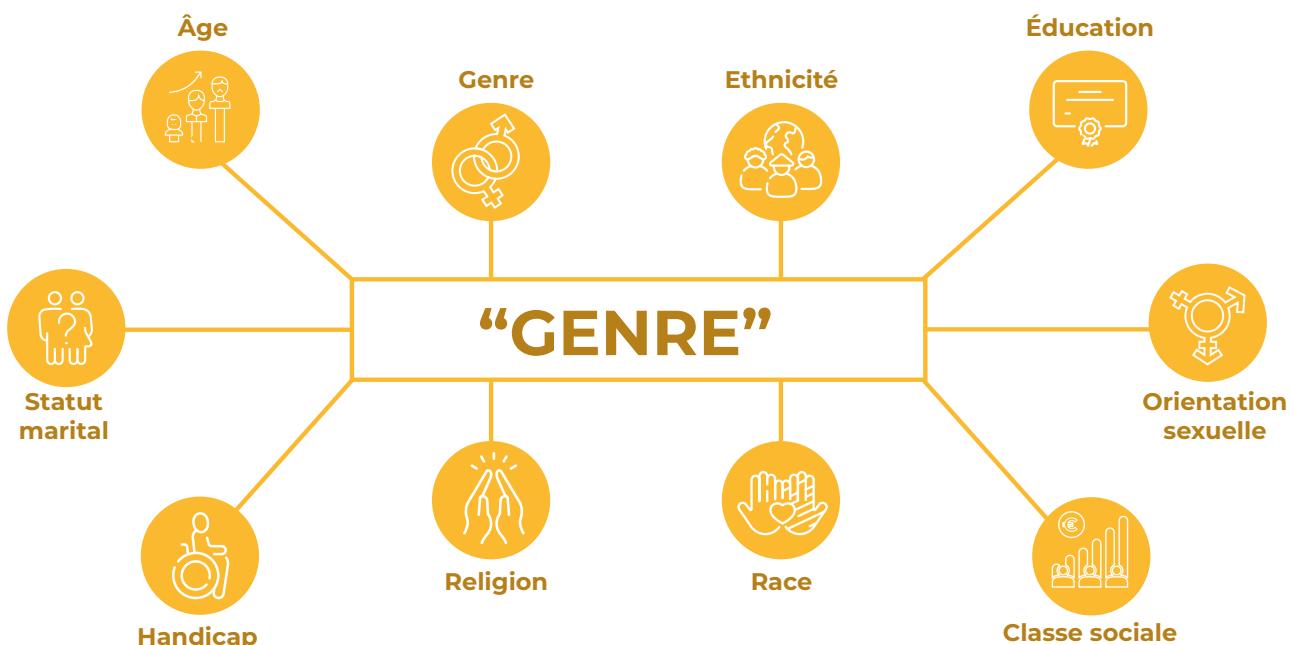
Dans ce contexte, le changement climatique est de plus en plus reconnu comme un « **multiplicateur de risque** »¹¹ par les scientifiques, les représentants politiques et la société civile du monde entier¹². La résolution 2349 du Conseil de sécurité de l'ONU a reconnu que « **le changement climatique est l'un des facteurs affectant la stabilité politique de la région** », en raison de la rareté des ressources (y compris l'eau et les terres arables), de la sécheresse, de la désertification et de l'insécurité alimentaire ».¹³ En effet, les changements climatiques prévus ont le potentiel d'exacerber la pauvreté, les inégalités et les tensions sociales en Afrique de l'Ouest et au Sahel, compromettant la sécurité humaine et augmentant le risque d'instabilité politique, de conflits et potentiellement de recrutement par des groupes d'extrémistes violents dans la région¹⁴. Par conséquent, le changement climatique renforce indirectement les menaces préexistantes. Comme l'a dit le Secrétaire général Antonio Guterres : « *Le changement climatique n'est pas seulement une menace environnementale ; c'est un multiplicateur de crises au Sahel, qui exacerbe les conflits liés à la diminution des ressources et alimente le recrutement par des groupes extrémistes* ».¹⁵ En effet, ces environnements vulnérables et instables créent souvent un terrain fertile pour la propagation d'idéologies radicales, la propagande et le recrutement par des groupes extrémistes violents qui peuvent offrir des moyens de subsistance alternatifs aux personnes précaires.

De plus, les impacts du changement climatique et de l'extrémisme violent sont inégalement répartis entre les genres, les systèmes, les secteurs et les contextes géographiques. En fait, les impacts du changement climatique touchent de manière **disproportionnée** les femmes et les filles, qui portent pour la plupart le fardeau du travail domestique comme l'approvisionnement en eau et en carburant, la cuisine, la garde des enfants et la gestion du foyer, alors qu'elles disposent de moins de ressources pour s'adapter aux conditions changeantes et sont exposées à des risques accrus de violence¹⁶ sexuelle et sexiste. Les femmes et les filles sont également souvent la cible de violences sexistes perpétrées par des groupes extrémistes violents, ce qui précipite l'érosion de leurs droits dans des régions politiquement instables. Ces impacts et inégalités disproportionnés renforcent la vulnérabilité sur laquelle repose la perpétuation du cycle de la marginalisation et de l'extrémisme violent¹⁷.

Important :

Il est essentiel de noter que le concept de « genre » ne se limite pas au seul fait d'être une femme, et que les femmes elles-mêmes ne constituent pas un groupe homogène. Le genre est un concept multidimensionnel qui regroupe une variété de facteurs identitaires, tels que l'origine ethnique, l'âge, la race, l'orientation sexuelle, la religion, le handicap ou la classe sociale. Ces facteurs s'entrecroisent pour créer des expériences uniques, souvent marquées par des couches multiples de marginalisation et de discrimination. Ce terme a notamment

été institutionnalisé en Mauritanie dans la **Stratégie Nationale d’Institutionnalisation du Genre** adoptée en 2015 et la Loi 2018-023 interdisant toute discrimination fondée sur le genre. Adopter une approche sensible au genre signifie donc reconnaître et prendre en compte cette complexité dans l’analyse et les interventions.



2. DÉFINITIONS CLÉS

Concepts climatiques

Changement climatique (CC) : Comme rapporté dans le sixième rapport du GIEC, le changement climatique correspond à la variation de l’état du climat que l’on peut déceler (au moyen de tests statistiques, etc.) par des modifications de la moyenne et/ou de la variabilité de ses propriétés et qui persiste pendant une longue période, généralement pendant des décennies ou plus¹⁸. Les changements climatiques peuvent être dus à des processus internes naturels ou à des forçages externes, notamment les modulations des cycles solaires, les éruptions volcaniques ou des changements anthropiques persistants dans la composition de l’atmosphère ou dans l’usage des terres. On notera que la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), dans son article premier, définit les changements climatiques comme des « changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l’atmosphère mondiale et qui viennent s’ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de



périodes comparables ». La Convention établit ainsi une distinction entre les changements climatiques attribuables aux activités humaines qui altèrent la composition de l'atmosphère et la variabilité du climat imputable à des causes naturelles.

Vulnérabilité : Propension ou prédisposition à subir des dommages. La vulnérabilité englobe divers concepts et éléments tels que la sensibilité ou la fragilité ainsi que l'incapacité de faire face et de s'adapter¹⁹.

Fragilité : L'OCDE définit la fragilité comme « une combinaison d'exposition au risque et d'une capacité d'adaptation insuffisante de l'État, des systèmes et/ou des communautés pour gérer, absorber ou atténuer ces risques. La fragilité peut entraîner des résultats négatifs, notamment la violence, la pauvreté, les inégalités, les déplacements et la dégradation environnementale et politique »²⁰. Le Cadre de fragilité de l'OCDE explique que la fragilité peut être mesurée selon un spectre, allant de plus intense à moins intense, et peut exister à travers différentes dimensions, notamment environnementales, politiques, sociétales, économiques et de sécurité.

Résilience : Capacité des systèmes sociaux, économiques et environnementaux interdépendants à faire face à une évolution, à une perturbation ou à un évènement aléatoire, leur permettant d'y répondre ou de se réorganiser de façon à préserver leur fonction, leur identité et leur structure fondamentales²¹. Qualité positive lorsqu'elle permet de maintenir les capacités d'adaptation, d'apprentissage et/ ou de transformation²².

Concepts sécuritaires

Extrémisme violent (EV) : L'extrémisme violent a reçu plusieurs définitions différentes, dont aucune n'est universellement acceptée. Le terme « extrémisme » n'a aucun fondement dans les normes juridiques internationales contraignantes²³. Selon le Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent, la définition de l'extrémisme violent relève de la prérogative des États membres, étant donné que ces définitions doivent également être compatibles avec les

obligations du pays en vertu du droit international, et en particulier du droit des droits de l'homme. Cependant, aux fins de cet outil méthodologique, le terme « extrémisme violent » suivra la définition proposée par l'UNESCO : « les croyances et les actions de personnes qui soutiennent ou utilisent la violence pour atteindre des objectifs idéologiques, religieux ou politiques », y compris « le terrorisme et d'autres formes de violence politiquement motivée et sectaire ». Il n'est pas spécifique à une religion, une ethnie, une idéologie, un groupe, une croyance ou une région.

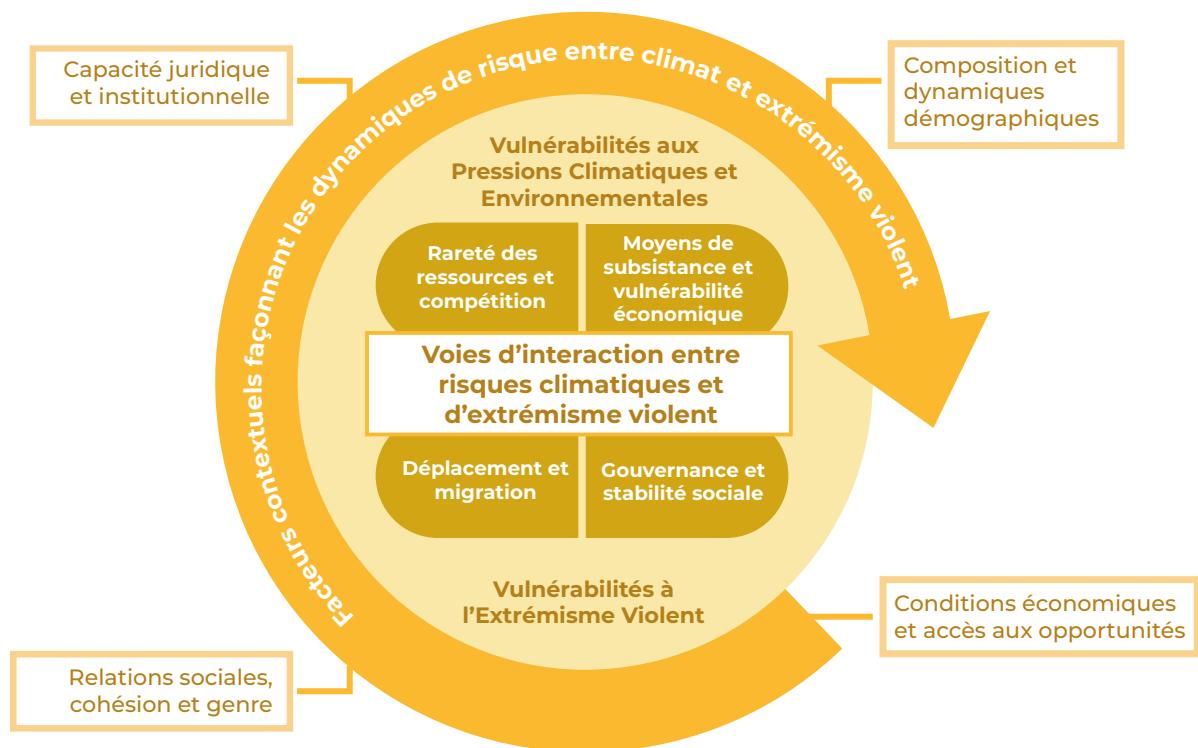
La prévention de l'extrémisme violent (PEV) : Il n'existe pas de consensus universel sur ce qui constitue exactement la 'prévention' ou la 'lutte contre l'extrémisme violent' (PEV/CEV), ni sur les formes exactes que ces efforts devraient prendre. En général, la PEV est une approche proactive, qui s'attaque aux causes profondes et aux griefs qui pourraient conduire des individus ou des groupes à l'extrémisme. Il met l'accent sur les facteurs sociaux, économiques, politiques et culturels qui peuvent contribuer à la radicalisation et la favoriser, tels que l'exclusion sociale, le manque d'opportunités économiques, la marginalisation, la discrimination et les griefs politiques. Les initiatives de prévention de l'extrémisme violent s'adressent généralement au grand public et aux communautés considérées comme à risque, en se concentrant sur le renforcement de la résilience au sein des communautés et le renforcement de la cohésion sociale afin de créer des environnements moins propices à l'extrémisme. Les efforts de prévention de l'extrémisme violent se déroulent généralement à un stade précoce, avant que la radicalisation ne se produise.

La lutte contre l'extrémisme violent (CEV) : En général, la lutte contre l'extrémisme violent se concentre sur l'identification, la surveillance et la lutte active contre les individus ou les groupes qui sont déjà radicalisés ou qui sont sur la voie de l'extrémisme violent. Les efforts de lutte contre l'extrémisme violent comprennent des stratégies telles que des programmes de désengagement et de déradicalisation, des campagnes de contre-discours, la réhabilitation et la réintégration d'anciens extrémistes, ainsi que l'engagement communautaire pour réduire les menaces immédiates. Les interventions de lutte contre l'extrémisme violent ciblent généralement des individus ou des groupes qui sont déjà radicalisés ou qui montrent des signes précoce de comportement violent et nécessitent souvent une collaboration étroite avec les forces de l'ordre et les agences de sécurité.



3. QUATRE VOIES D'INTERACTION ENTRE RISQUES CLIMATIQUES ET D'EXTRÉMISME VIOLENT

Comme constaté plus haut, il existe donc des interactions indirectes entre le changement climatique et les tensions politiques régionales, les conflits violents et les urgences humanitaires complexes. Au cours des premières étapes de l'élaboration de la méthodologie, et après un examen documentaire et des entretiens, quatre voies d'interaction spécifiques au contexte de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ont été identifiées. Ces voies d'interaction correspondent aux quatre façons par lesquelles le changement climatique et l'extrémisme violent peuvent **interagir** et **amplifier** les risques et vulnérabilités existants dans la région.



Voie d'interaction 1 : Rareté des ressources et compétition

La rareté des ressources en eau, des terres arables, accentuée par le changement climatique, exacerbe les tensions entre communautés en Afrique de l'Ouest et au Sahel en raison des conditions météorologiques instables. Le changement climatique occasionne des sécheresses prolongées, des catastrophes naturelles et de l'insécurité alimentaire. Cette situation conduit à la compétition entre les communautés et une rupture de la cohésion sociale que les groupes extrémistes violents exploitent. En l'absence de fourniture des services de base par l'État (éducation, soins de santé, justice, nourriture, sécurité etc.) dans certains endroits du territoire, ces groupes fournissent souvent des ressources ou une protection en échange de leur loyauté. Cela renforce ainsi leur influence et leur capacité à recruter de nouveaux membres.

Voie d'interaction 2 : Déplacement et migration

Les phénomènes météorologiques extrêmes et les changements climatiques à long terme, forcent les populations à migrer à la recherche d'environnements plus hospitaliers. Ce déplacement peut être à la fois interne et transfrontalier, entraînant une urbanisation accrue et une pression sur les ressources urbaines. Les changements climatiques à évolution lente (par exemple, la désertification) modifient également les itinéraires pastoraux traditionnels dans la région. Les populations migrantes et réfugiées, qui vivent souvent dans des conditions précaires, deviennent vulnérables au recrutement par des groupes extrémistes offrant un soutien financier, une sécurité ou un sentiment d'appartenance. En outre, l'afflux de communautés pastorales en raison de l'évolution des modes de mobilité pastorale peut mettre les communautés à rude épreuve, créant des tensions que les extrémistes peuvent exploiter pour inciter à la violence.

Voie d'interaction 3 : Moyens de subsistance et vulnérabilité économique

Le changement climatique a un impact négatif sur la productivité agricole, l'élevage et la pêche, qui sont les principaux moyens de subsistance au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tandis que la croissance démographique exacerbe ces problèmes. La perte de revenus et l'aggravation de la pauvreté peuvent résulter de mauvaises récoltes, de la mort du bétail et de la réduction des stocks de poissons, ce qui entraîne l'insécurité alimentaire. Les difficultés économiques et financières créent un terrain fertile pour le recrutement par des groupes extrémistes, qui peuvent offrir des incitations financières ou des moyens de subsistance alternatifs. Le manque d'opportunités économiques et la faible capacité d'adaptation, en particulier pour les jeunes, peuvent les pousser vers l'extrémisme comme moyen de survie.

Voie d'interaction 4 : Gouvernance et stabilité sociale

Les gouvernements de la région ont souvent du mal à répondre efficacement aux défis posés par le changement climatique, tels que l'intervention en cas de catastrophe et la gestion des ressources. De plus, la mauvaise gouvernance et des services publics inadéquats peuvent affaiblir la confiance des citoyens dans les institutions de l'État. Les groupes extrémistes peuvent profiter des vides de gouvernance en se positionnant comme des autorités alternatives, fournissant des services, la justice et la sécurité. Les groupes extrémistes violents peuvent également s'emparer des ressources naturelles, les exploiter à des fins de pouvoir et de recrutement (considérations tactiques). Cela compromet la légitimité de l'État et peut conduire à des structures de pouvoir parallèles qui remettent en question l'unité et la stabilité nationales. Lorsque les États ne parviennent pas à gérer ces conflits, les groupes extrémistes violents peuvent fournir, dans une certaine mesure, des moyens logistiques et humains tels que des armes et la sécurité, ce qui déstabilise davantage la région.



Partie 2

La Mauritanie

1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, CLIMATIQUE, ET DÉMOGRAPHIQUE

La République islamique de Mauritanie, située au carrefour du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne, est le pays le plus aride du Sahel et dont le territoire est désertique à plus de 80%. En 2018, les émissions totales de GES de la Mauritanie s'élevaient à 9 944,618 tonnes EqCO₂, soit 2,5 tonnes EqCO₂ par habitant. Ces émissions restent marginales sur l'échelle mondiale bien que la Mauritanie soit l'un des pays les plus vulnérables et durement touchés par les effets du changement climatique. Précisément, la vulnérabilité climatique dans le pays se manifeste à travers :

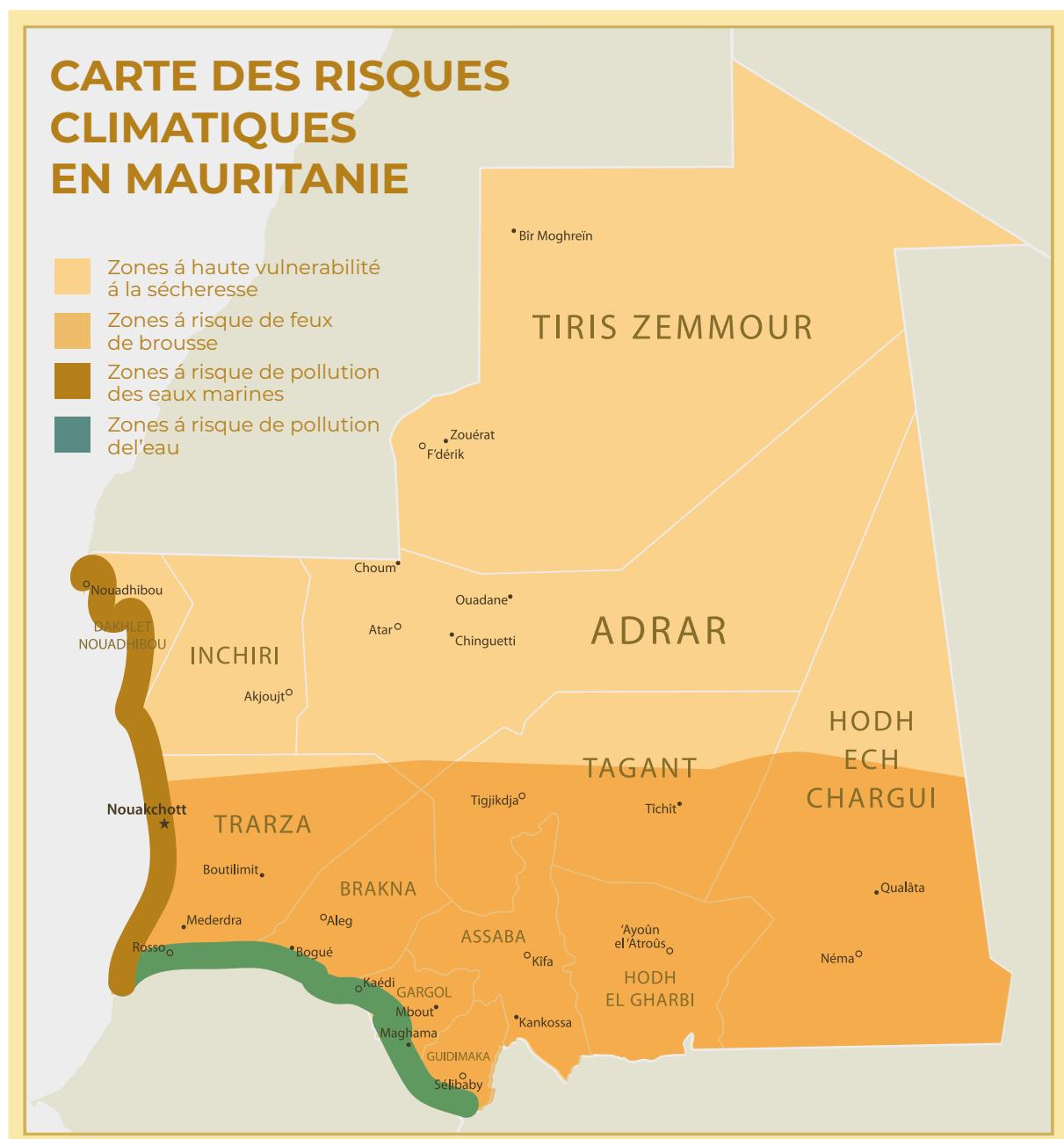
- L'augmentation des variabilités météorologiques : inondations, chaleurs extrêmes, sécheresses, désertification ;
- La diminution des ressources en eau ;
- La baisse des récoltes agricoles ;
- Augmentation des maladies hydriques et respiratoires ;
- L'élévation du niveau de la mer, l'érosion et la menace sur les villes côtières ;
- Menaces sur la pêche liées à l'acidification de l'Océan.

La République islamique de Mauritanie, située au carrefour du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne, est le pays le plus aride du Sahel et dont le territoire est désertique à plus de 75%.

Avec une superficie de 1 030 700 km², elle fait partie des pays sahéliens les plus impactés par les sécheresses récurrentes. Ce phénomène est aggravé par des précipitations annuelles extrêmement limitées, en dehors de la saison humide de juillet à septembre, qui n'affecte que les régions du sud du pays²⁴. La désertification qui en résulte est d'autant plus forte que l'effet du climat, conjugué à l'action de l'homme, entraîne des conséquences directes sur un milieu déjà très précaire. En 2023, le pays a connu un important déficit hydrique qui a décimé une grande partie du cheptel existant, alors qu'en contraste, l'année 2024 a été marquée par de vastes inondations, entraînant des destructions significatives d'infrastructures. Cette variation extrême illustre la nature de plus en plus erratique des saisons, caractérisée par des oscillations entre sécheresses sévères et précipitations excessives, amplifiées par les changements climatiques.

Le climat désertique de la Mauritanie contribue à une extrême vulnérabilité aux effets du changement climatique, lesquels touchent les ressources naturelles, l'agriculture, et par

extension, touche l'ensemble des secteurs vitaux de l'économie nationale et la sécurité alimentaire. La Mauritanie est extrêmement vulnérable aux effets du changement climatique avec un indice de risque climatique de 63 en 2021. Depuis les années 1960, la température moyenne a augmenté d'environ 1,5 °C,²⁵ et des projections estiment une augmentation supplémentaire de 2,0 °C à 4,5 °C d'ici 2080²⁶. La fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles, telles que les sécheresses, inondations, feux de brousse et vagues de chaleur extrême ont également été rapportées être en augmentation. En effet, environ 33 % de la population mauritanienne est en situation de 'vulnérabilité extrême' au changement



Carte des vulnérabilités climatiques sur le territoire Mauritanien²⁷

climatique. De plus, le Rapport de la Quatrième Communication Nationale de la Mauritanie sur le changement climatique de 2019 prévoit une progression vers une aridité accrue, une augmentation de la fréquence des événements extrêmes (canicules, averses orageuses), et une diminution progressive des précipitations dans les prochaines décennies (ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2019).

Ce réchauffement climatique rend les populations encore plus exposées aux risques environnementaux. 94 % des enfants mauritaniens devraient être exposés à des températures extrêmes d'ici 2050²⁸. La désertification, associée aux actions humaines, entraîne une dégradation accrue des sols, limitant ainsi les terres arables qui représentent moins de 0,5 % de la superficie nationale²⁹. La surexploitation des ressources naturelles, l'agriculture de subsistance et le surpâturage contribuent aussi fortement à cette dégradation des sols, agravant les pressions écologiques sur les communautés rurales. Le cheptel mauritanien est notamment estimé à environ 30 millions de têtes, et est particulièrement vulnérable aux effets du climat, tout comme les communautés rurales qui en dépendent. En effet, l'agriculture et l'élevage représentent entre 60 et 70 % du PIB national, ce qui souligne l'importance de ces secteurs pour l'économie et leur vulnérabilité face au changement climatique.

Les ressources en eau douce sont également réparties de manière inégale, principalement concentrées le long de la frontière sud. Cela laisse une grande partie de la population en situation de pénurie d'eau, amplifiant les tensions autour de cette ressource cruciale. Le pays a été frappé par des sécheresses répétées dans les années 1970 et 1980, entraînant un effondrement de la production agricole. Les taux de pauvreté ont donc augmenté en flèche au sein des communautés rurales déjà vulnérables et entraîné un exode de masse vers les centres urbains, dû en grande partie aux conditions climatiques difficiles et au manque d'opportunités économiques. Alors qu'en 1980 27% seulement de la population mauritanienne était urbaine, ce taux a plus que doublé pour atteindre 55% en 2019.³⁰

Démographie et structure socio-culturelle

La population mauritanienne, située à la jonction entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne et estimée à 4,5 millions d'habitants en 2023 (selon les projections de l'ANSADE), est marquée par une grande diversité ethnique et culturelle. Le pays présente un contraste culturel distinct : le nord est principalement habité par des populations arabo-berbères, tandis que le sud est majoritairement peuplé de communautés d'origine subsaharienne. Cette diversité est également reflétée dans la composition de la population, où les jeunes représentent une proportion significative : environ 61 % des Mauritaniens ont moins de 25 ans.

En 2024, la croissance économique devrait atteindre 4,3 % (contre 3,4 % en 2023). L'inflation a nettement ralenti, s'établissant à 2,6 % en février 2023 (9 % en 2022). Le pays connaît aussi

une transition démographique rapide, mais reste majoritairement rural avec 45 % de la population vivant encore dans des zones rurales. Toutefois, malgré une urbanisation croissante et une croissance économique, les perspectives économiques restent incertaines et les conditions de vie restent précaires pour de nombreuses communautés rurales et urbaines. Les inégalités sont notamment en hausse, comme l'indique la note sur la pauvreté multidimensionnelle développée en 2022. En Mauritanie, près de 6 personnes sur 10 (57%) sont en situation de pauvreté, alors que 6,3 % de la population vit dans l'extrême pauvreté³¹.

2. ENJEUX SOCIO-POLITIQUES ET SÉCURITAIRES

Instabilités régionales et menaces sécuritaires

La Mauritanie fait face à une situation sécuritaire complexe, influencée par des facteurs à la fois régionaux et nationaux. Depuis les coups d'État militaires successifs au Mali (2020), au Burkina Faso (2022), et au Niger (2023), des tensions se sont intensifiées au sein du G5 Sahel, une alliance régionale incluant le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, et le Tchad. Ces événements ont provoqué la création de l'Alliance des États du Sahel (AES), constituée des États en crise politique, qui ont rompu leur participation au G5 Sahel et à la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ce contexte d'instabilité fragilise la coopération régionale et augmente les tensions transfrontalières.

En dépit de cette instabilité régionale, la Mauritanie se distingue par sa capacité à maintenir la sécurité sur son territoire. Elle fut parmi les premiers pays du Maghreb-Sahel touchés par la menace des groupes extrémiste violents, en particulier le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). La dernière attaque terroriste sur le sol mauritanien remonte au 20 décembre 2011, alors même que le pays partage une frontière de 2 200 km avec le Mali, épicentre de la crise au Sahel avec le Burkina Faso. Le pays est considéré comme un exemple de stabilisation face aux Groupes Armés Terroristes (GAT) dans la région, ayant pu éviter les insurrections islamistes qui affectent ses voisins.

Néanmoins, l'impact de l'extrémisme violent dans la région reste présent et concerne principalement des jeunes vulnérables aux profils socio-anthropologiques de plus en plus diversifiés et influences multiples telles que les frustrations politiques, les croyances religieuses, les conflits ethniques et la compétition économique. En Mauritanie, ce phénomène est mieux contrôlé, mais les dynamiques régionales et les pressions socio-économiques rendent cette situation fragile.

Migration sécuritaire et réfugiés climatiques

La Mauritanie est également fortement impactée par la question des réfugiés et de la migration transfrontalière, notamment en raison de l'insécurité croissante au Mali. Le pays accueille



environ 112 021 réfugiés et demandeurs d'asile, majoritairement en provenance du Mali, dont 55 % sont des jeunes de moins de 17 ans et 51 % sont des femmes. La situation politique et sécuritaire au Mali, exacerbée par le retrait de la MINUSMA en décembre 2023, contribue à accroître ce flux de réfugiés. Le camp de réfugiés de Mberra, à 20 km de la ville de Bassikounou dans le sud-est du pays, accueille aujourd'hui plus de 99,000 réfugiés³², dépassant ainsi la population locale et exerçant une pression accrue sur les ressources.

L'arrivée massive de réfugiés crée des tensions avec les communautés locales, principalement autour des ressources naturelles comme l'eau et les pâturages. Le département de Bassikounou, proche de la frontière malienne, est particulièrement touché par cette pression, avec des tensions croissantes entre réfugiés maliens et communautés locales, exacerbées par la compétition pour les zones de pâturage et les points d'eau limités. Ce contexte favorise également les conflits entre pêcheurs et éleveurs pour l'accès à l'eau, ainsi qu'entre communautés locales et rapatriés mauritaniens, notamment en ce qui concerne la propriété foncière (alors que les réfugiés sont souvent tolérés en raison de leur manque de revendications foncières, les rapatriés sont perçus comme des prétendants potentiels pour les terres locales).

3. INTERACTIONS ENTRE CRISE CLIMATIQUE ET SÉCURITAIRE

Ces dynamiques de migration et de conflits de ressources sont en partie aggravées par les effets du changement climatique. La variabilité climatique et la désertification intensifient les tensions entre agriculteurs et éleveurs, notamment dans les zones proches du fleuve Sénégal, où les sécheresses répétées (2005, 2008, 2010 et 2012) ont fragilisé les moyens de subsistance des communautés. La crise de 1989 entre la Mauritanie et le Sénégal est un exemple historique marquant, ayant entraîné des pertes humaines et des déplacements de populations significatifs.

Face à cette complexité socio-politique et sécuritaire, la Mauritanie doit concilier ses efforts de stabilisation sécuritaire avec la gestion de l'afflux de réfugiés et les défis liés à la sécurité alimentaire. Les femmes et les jeunes, qui constituent les couches les plus vulnérables de la société, sont particulièrement exposés et touchés par ces risques, entraînant des migrations et déplacements.

La stabilité du pays, renforcée par la première alternance pacifique à travers les élections de 2019, demeure fragile face aux défis environnementaux et socio-économiques exacerbés par le changement climatique, les défis sécuritaires et la pression migratoire.



CAISSE À OUTILS : CADRES ET INITIATIVES EXISTANTS EN MAURITANIE POUR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET LA PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME VIOLENT

Cette section présente un aperçu des cadres stratégiques, des initiatives et des projets clés menés par le gouvernement mauritanien, pour renforcer la résilience face aux impacts du changement climatique et prévenir l'extrémisme violent. Bien que non exhaustive, cette liste met en lumière certaines politiques, stratégies, programmes et techniques d'adaptation, ainsi que des initiatives concrètes visant à promouvoir la cohésion sociale, la sécurité et le développement durable en Mauritanie.

Changement Climatique

Politiques, stratégies et cadres normatifs

- ✓ Communications nationales (2001, 2008, 2014, 2023) : Rapportent les progrès climatiques du pays.
- ✓ Contribution Nationale Déterminée (CDN) actualisée 2021-2030 pour inclure des objectifs ambitieux d'atténuation et d'adaptation.
- ✓ Plan Directeur d'Aménagement du Littoral Mauritanien (PDALM) (2017).
- ✓ Plan d'action national pour l'environnement (PANEDD) (2017-2021) : Comprend le sous-programme 5, « Lutte contre les effets du changement climatique ».
- ✓ Stratégie Nationale de l'environnement et du Développement Durable SNEDD (2017-2021).
- ✓ Stratégie Nationale de Conservation des Zones Humides (2014).
- ✓ Stratégie de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (2014).
- ✓ Stratégie Biodiversité et Plan d'action (2011-2020).
- ✓ Stratégie nationale de développement durable (2006) : Intègre les effets du changement climatique de manière incidente.
- ✓ Programme d'action national d'adaptation (NAPA) (2004) : Cadre pour prioriser les besoins d'adaptation et l'intégrer dans les politiques sectorielles.
- ✓ Ratification de la CCNUCC (1994). Cadre pour les engagements climatiques internationaux.

Projets et programmes en cours

- ✓ Contribution Déterminée au Niveau National (CDN) Actualisée de la Mauritanie (2021-2030), Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.
- ✓ Programme de Gestion du Littoral Ouest-Africain (WACA) : Renforce la résilience côtière.
- ✓ Projet Adaptation au changement climatique et Moyens de Subsistance dans Trois Régions Arides, ministère de l'Environnement et du développement durable.
- ✓ Projet CBIT : Renforcement des capacités nationales pour un reporting climatique transparent.
- ✓ Projet de Développement d'un Système Intégré de la Valorisation du Capital Naturel dans les Zones Arides de Mauritanie (Drylands)
- ✓ Projet PNA-CC : Développement d'une adaptation nationale au CC.
- ✓ Projet de renforcement de la résilience agropastorale : Gestion des bassins versants et valorisation des chaînes de valeur environnementales.
- ✓ Projet d'Appui à la Grande Muraille Verte.
- ✓ Programme des Écoles Vertes (PEV).
- ✓ Programme du Fonds de Résilience et de Durabilité (FRD).
- ✓ PRAGOA : Résilience des écosystèmes agropastoraux et oasiens face au changement climatique (région d'Adrar).

Techniques d'adaptation basées sur les écosystèmes (EBA)

La Mauritanie a inscrit l'adaptation au changement climatique parmi les priorités de ses stratégies et programmes de développement. L'approche EBA (adaptation basée sur les écosystèmes) figure parmi les options prioritaires d'adaptation. Pami les techniques EBA utilisées :

- ✓ Lutte contre l'ensablement : Fixation mécanique et reboisement des dunes.
- ✓ Restauration des terres : Cordons pierreux, seuils de ralentissement.
- ✓ Gestion des eaux de pluie : Aménagement de bassins versants, goutte-à-goutte.
- ✓ Valorisation des produits forestiers non ligneux.
- ✓ Mise en défense des espaces pastoraux : Techniques fourragères.
- ✓ Restauration des zones côtières et humides : Cordon dunaire, Parc Banc d'Arguin, Parc Diawling.



Prévention de l'Extrémisme Violent

Politiques, stratégies et cadres normatifs

- ✓ Déclaration par la République Islamique de Mauritanie lors de l'Assemblée Générale des nations unies (78ème session, octobre 2023) à propos des « Mesures visant à éliminer le terrorisme international ». Réaffirme l'engagement de la Mauritanie contre le terrorisme.
- ✓ Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) (2023-2028). Accroît l'accès aux services financiers pour les populations vulnérables.
- ✓ Stratégie nationale de données ouvertes et interopérables (2023). Favorise la transparence et le partage interinstitutionnel des données.
- ✓ Stratégie nationale d'institutionnalisation du genre (SNIG) (2023). Intègre l'égalité des genres dans les politiques publiques.
- ✓ Stratégie de protection et solutions pour les réfugiés (2021-2025). Assure les droits et l'intégration des réfugiés.
- ✓ Stratégie de la Jeunesse (2024-2030). Soutient l'inclusion et la participation des jeunes.
- ✓ Résolution 2467 (2019) Relie l'agenda Femmes, Paix et Sécurité à la lutte contre l'extrémisme violent, en demandant une meilleure surveillance et analyse des violences sexuelles liées au terrorisme.
- ✓ Stratégie nationale pour l'égalité des sexes (2017-2030). Inclut des mesures pour autonomiser les femmes et lutter contre les violences, y compris celles liées aux dynamiques extrémistes.
- ✓ Résolution 2331 (2016). Renforce l'inclusion du genre dans la programmation et encourage un soutien ciblé aux femmes et filles affectées par l'extrémisme violent.
- ✓ Résolution 2242 (2015). Appelle à intégrer la perspective de genre dans la prévention de l'extrémisme violent, à protéger les femmes contre la violence sexiste et à collecter des données sensibles au genre sur les facteurs de radicalisation.³³
- ✓ Stratégie nationale de gestion intégrée des frontières en Mauritanie (2011). Renforce le contrôle et la sécurité aux frontières.
- ✓ Loi contre le terrorisme (2005, amendée en 2010). Définit les actes terroristes et les sanctions y afférant, avec un accent sur la coopération internationale.

Projets et programmes sectoriels en cours

- ✓ **Projet PBF** : Fonds de Consolidation de la Paix (Renforcement du leadership des femmes dans la prévention et lutte contre l'extrémisme violent, à travers la participation à la justice pénale, la promotion de la cohésion sociale et de l'identité culturelle).
- ✓ **Tamkeen**, (qui signifie autonomisation en arabe), est mis en œuvre sur cinq ans (2021-2026) sur les jeunes et les femmes Mauritaniens vulnérables et susceptibles d'être ciblés et recrutés par des groupes extrémistes violents. Le projet est exécuté dans huit régions du pays à savoir Adrar, Hodh el Chargui, Hodh el Gharbi, Guidimakha, Assaba, Trarza et Tiris Zemour, et dans la capitale Nouakchott et mis en œuvre par le partenaire de l'USAID, FHI 360, et en partenariat avec le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie.
- ✓ **SEMAH** - Prévention des conflits et promotion du dialogue interculturel en Mauritanie : « Semah », qui veut dire littéralement tolérance ou pardon, est un projet dédié spécifiquement à la jeunesse mauritanienne pour les encourager à s'exprimer, à participer à la définition des politiques qui les concernent et à contribuer à la mise en œuvre de projets de développement économique, social et humain – Partenariat Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports-Fonds Européen de Développement.
- ✓ **Programme d'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale**. Renforce la participation des communautés locales dans la gouvernance et le développement, contribuant indirectement à la PEV.
- ✓ **Projet des Mouchidates** : Femmes leaders religieuses contre l'extrémisme violent – Ce projet, piloté par CellRad et mis en œuvre en collaboration avec l'UNODC, vise à former des femmes leaders religieuses, appelées Mouchidates, pour jouer un rôle clé dans la prévention de l'extrémisme violent à travers la sensibilisation et le dialogue communautaire.
- ✓ **Protection et accès à la justice pour les communautés nomades** – La Garde Nationale de Mauritanie forme ses **Meharistes** à l'intégration de la dimension genre. Ce projet met l'accent sur le Meharisme – une approche de police communautaire adaptée aux zones reculées – pour renforcer la protection des communautés nomades et améliorer leur accès à la justice.



CHAPITRE 2

Identification et Analyse des Risques de la Sécurité Climatique et de l'Extrémisme Violent Sensible Au Genre



Introduction

Ce chapitre fournit un guide **clé en main** pour aider l'utilisateur à **identifier** et **analyser** les **zones et populations vulnérables** aux **risques** de sécurité climatique et d'extrémisme violent en Mauritanie. Il se structure en trois étapes principales : d'abord, le choix de la zone cible, puis la **consultation et collecte des données** essentielles, et enfin l'interprétation de ces données pour réaliser une **cartographie des risques**. À travers ces étapes, l'utilisateur sera guidé dans une approche progressive, de la sélection des zones critiques jusqu'à l'analyse des données et leur représentation visuelle, afin d'identifier, de comprendre et hiérarchiser les risques avec précision.

À la fin de ce chapitre, vous aurez :

- * Sélectionné la ou les zones critiques pour une analyse approfondie des risques.
- * Recueilli et organisé les données pertinentes sur les risques climatiques et sécuritaires.
- * Synthétisé et priorisé les risques et vulnérabilités spécifiques à chaque zone.
- * Réalisé une cartographie des risques visuelle, identifiant les zones de convergence des risques et les priorités d'intervention.

Partie 1

Choix de la Zone Cible

Objectif : Cette première étape vise à orienter l'utilisateur dans le choix des zones cibles en Mauritanie, en identifiant les lieux et communautés locales où les risques climatiques et sécuritaires sont les plus élevés. Cette analyse guidera l'utilisateur dans une intervention adaptée aux besoins spécifiques, en fonction de ses propres priorités et capacités.

1. PRÉAMBULE

Avant de commencer à choisir la zone cible, prenez un moment pour évaluer vos priorités, ressources disponibles et capacités d'intervention. Ce travail préliminaire est crucial pour que votre sélection soit réaliste et bien alignée avec les besoins locaux et vos objectifs pour assurer une intervention la plus efficace.

Pour faciliter cette auto-évaluation, voici une série de questions et conseils. Nous vous conseillons de prendre quelques minutes et de répondre à ces questions brièvement à l'écrit.



Clarification des priorités

- Quels sont les objectifs principaux de votre intervention ?
- Prévoyez-vous d'aborder un risque spécifique (ex. sécheresse, conflits intercommunautaires) ou un ensemble de risques ?
- Quel est le niveau d'urgence de votre projet ?

CONSEIL : CERTAINES ZONES PEUVENT NÉCESSITER UNE INTERVENTION IMMÉDIATE EN RAISON DE RISQUES ÉLEVÉS. CLASSEZ VOS PRIORITÉS EN FONCTION DE L'URGENCE.

Analyse des ressources disponibles et capacité

- De quelles ressources financières disposez-vous pour cette intervention ?
- Avez-vous des financements dédiés à des zones spécifiques, ou pouvez-vous les mobiliser pour différentes régions ?
- Avez-vous des ressources humaines dédiées sur place ou facilement mobilisables

CONSEIL : RÉFLÉCHISSEZ À L'ÉQUIPE DISPONIBLE, Y COMPRIS LES COMPÉTENCES LOCALES EN MATIÈRE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNÉES, DE COMMUNICATION AVEC LES PARTIES PRENANTES, ET DE SUIVI DES INTERVENTIONS.

- Quels types de soutien local pouvez-vous mobiliser ?

CONSEIL : PENSEZ AUX ACTEURS AVEC LESQUELS VOUS SOUHAITEZ COLLABORER (EX. ONG LOCALES, AUTORITÉS) ET AUX RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR UN PARTENARIAT DURABLE.

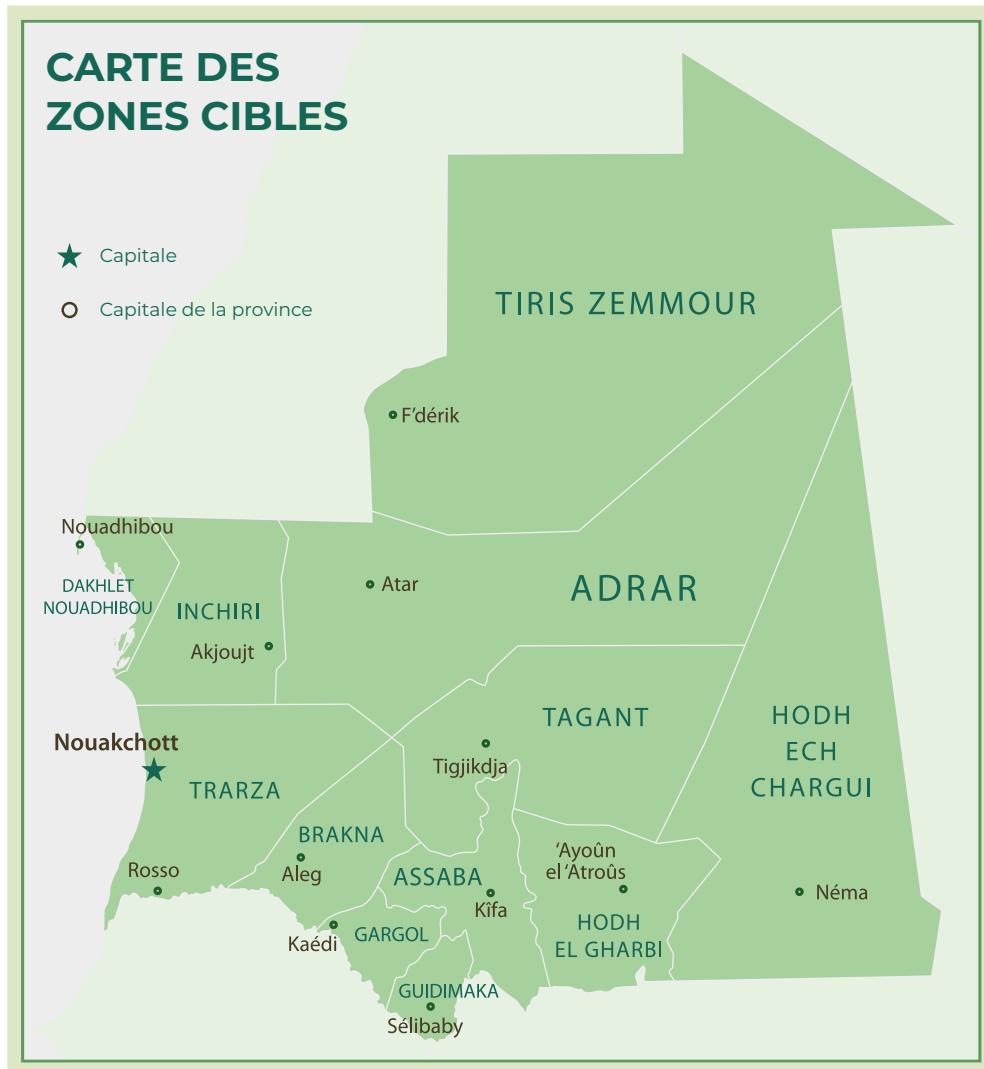
2. CRITÈRES DE SÉLECTION : ANALYSE

Dans cette section, vous trouverez une liste de critères pour vous aider à sélectionner une ou plusieurs zones cibles en fonction des risques climatiques et sécuritaires en Mauritanie. Chaque critère est associé à des indicateurs précis, que vous pouvez consulter à travers des bases de données ou rapports facilement accessibles, et spécifiquement adaptés au contexte mauritanien. Les sources recommandées sont indiquées pour chaque indicateur (ex : rapports environnementaux, bases de données climatiques, etc.).

Pour guider votre analyse, nous vous conseillons de compléter le tableau ci-dessous pour chaque critère et ses indicateurs, en notant les zones ou régions identifiées comme étant à haut risque. Par exemple, pour l'indicateur "Phénomènes climatiques extrêmes," vous pourriez noter "Hodh Ech Chargui" si cette région est particulièrement exposée. À la fin de votre consultation, relevez les régions les plus souvent mentionnées dans votre tableau pour identifier vos priorités de façon claire et structurée.

Sélectionner les zones sur la base de critères permettant de cibler les risques spécifiques :

REMARQUE : VOUS POUVEZ TROUVER UNE DESCRIPTION DES SOURCES DE DONNÉES MENTIONNÉES DANS L'ANNEXE DE CE DOCUMENT.



Critère	Indicateur	Source recommandée/à consulter	Région(s) particulièrement à risque
Présence de risques climatiques	Fréquence des phénomènes climatiques extrêmes (inondations, feux de forêt, sécheresse, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Profil de risque climatique, Mauritanie : CRP_Mauritania_FR_20210208.pdf ◆ Les Communications nationales sur les changements climatiques à la CCNUCC (dernière en date : juillet 2019). ◆ Climate Change Knowledge Portal, World Bank, Mauritania - Summary Climate Change Knowledge Portal ◆ Flood and Drought Portal, UNEP Flood and Drought Portal ◆ Rankings // Notre Dame Global Adaptation Initiative // University of Notre Dame ◆ Think Hazard - Mauritania ◆ Bibliothèque numérique CLISS – Rapport annuel 2023 - AgrHyMet 	
	Prévalence des phénomènes à évolution lente (désertification, montée des eaux, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Profil de risque climatique, Mauritanie : CRP_Mauritania_FR_20210208.pdf ◆ Les Communications nationales sur les changements climatiques à la CCNUCC (dernière en date : juillet 2019). ◆ Climate Change Knowledge Portal, World Bank, Mauritania - Summary Climate Change Knowledge Portal ◆ Flood and Drought Portal, UNEP, Flood and Drought Portal ◆ Rankings // Notre Dame Global Adaptation Initiative // University of Notre Dame 	

Présence de risques sécuritaires	Incidents affectant les civils	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ACLED, Analysis Search - ACLED ◆ Humanitarian Data Exchange (HDX) (OCHA), Mauritania - Humanitarian Data Exchange 	
	Nombre annuel de victimes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ UCDP Conflict Data Program (Uppsala University), UCDP - Uppsala Conflict Data Program ◆ ACLED, Analysis Search - ACLED 	
	Nombre annuel d'attentats	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ACLED, Analysis Search - ACLED 	
Indicateurs socio-économiques	Niveau de productivité agricole	<ul style="list-style-type: none"> ◆ FAO Food Price Monitoring and Analysis, FAOSTAT ◆ World Bank Open Data, Mauritania Data 	
	Disponibilité des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ◆ UN Biodiversity Lab (UNEP, UNDP)- map.unbiodiversitylab.org/location/UNBL/mauritania ◆ World Bank Open Data, Mauritania Data ◆ UNDP Human Development Index, Human Development Index Human Development Reports 	
	Présence d'infrastructures de base	<ul style="list-style-type: none"> ◆ World Bank Open Data, Mauritania Data 	
	Indicateurs de développement économique	<ul style="list-style-type: none"> ◆ World Bank Open Data, Mauritania Data ◆ UNDP Human Development Index, Human Development Index Human Development Reports ◆ GINI Index (World Bank), Gini index - Mauritania Data 	



Accessibilité de la zone	Couverture du réseau téléphonique	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ITU Data Portal, Mauritania data - ITU DataHub 	
	Réseaux de transport disponibles		
	Flux de réfugiés/ migrants ou Route migratoire principale	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Migration Data Portal, IOM, Migration Governance Profile: The Islamic Republic of Mauritania Migration data portal ◆ Displacement Tracking Matrix, IOM, Mauritania Displacement Tracking Matrix ◆ Humanitarian Data Exchange (HDX) (OCHA), Mauritania - Humanitarian Data Exchange 	
Facteurs de risque supplémentaires	Niveau de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ◆ World Bank Government Effectiveness Data, Government Effectiveness: Percentile Rank - Mauritania Data ◆ INFORM Index, Sahel 	
	Vulnérabilité de certains groupes de population (minorités, genre, jeunesse)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ World Bank Gender Statistics, Mauritania World Bank Gender Data Portal ◆ UNDP Gender Development Index, Gender Development Index Human Development Reports ◆ Women Count, UN Women, Country Fact Sheet UN Women Data Hub 	
	Taux de criminalité	<ul style="list-style-type: none"> ◆ UCDP Conflict Data Program (Uppsala University), UCDP - Uppsala Conflict Data Program ◆ ACLED, Analysis Search - ACLED 	
	Dynamiques à long terme (ex. désertification, croissance démographique, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ World Bank Open Data ◆ Notre Dame Global Adaptation Initiative ◆ UNDP Human Development Index ◆ Climate Change Knowledge Portal, World Bank 	

3. CRITÈRES DE SÉLECTION : RÉFLEXIONS

Analyse des résultats et ajustement : Une fois le tableau complété, évaluez la pertinence et les limites de vos résultats et, le cas échéant, ajuster le choix des zones cibles en fonction de vos priorités stratégiques et capacités d'intervention identifiées dans la partie "préambule". Ce processus inclut également la prise en compte de facteurs supplémentaires, tels que :

- Préférences institutionnelles : Financements disponibles, demandes des autorités locales, plans nationaux, etc.
- Diversité de la population : Garder à l'esprit la diversité ethnique et linguistique des zones. Les effets du changement climatique et des menaces sécuritaires peuvent varier significativement au sein d'une même zone, en fonction des différences de situation socioéconomique, de genre, de stratégies de subsistance, et des modes de vie.

En suivant cette structure, vous serez en mesure de sélectionner la ou les zones à cibler de façon éclairée, et d'assurer que les interventions futures seront à la fois pertinentes et adaptées aux réalités locales (objectif de cette étape).

Partie 2

Consultation et Collecte Des Données Clés

1. ANALYSE DOCUMENTAIRE DES DONNÉES

Objectif : Dans cette section, l'objectif est de réaliser une collecte et analyse documentaire approfondie pour obtenir une vision globale des risques climatiques et sécuritaires affectant la zone cible choisie en Mauritanie. Cette étape inclut l'analyse des données déjà existantes, telles que les rapports d'organismes spécialisés, des articles académiques, et des articles de presse pertinents pour mieux cerner la situation locale.

Sources et données recommandées : Pour faciliter cette analyse, l'outil propose une liste de sources essentielles à consulter (rapports, bases de données, documents stratégiques, etc.) classées en plusieurs catégories, permettant ainsi de centraliser, structurer, et analyser les informations disponibles :

1. Données climatiques et météorologiques:

- ✓ Informations spécifiques à l'échelle locale, nationale et régionale sur les changements climatiques en Mauritanie, incluant la fréquence des événements climatiques



extrêmes, la dégradation des sols et les niveaux de précipitations, ainsi que des rapports sur l'état des ressources naturelles, la biodiversité et la dégradation environnementale. Ces données permettront de mieux comprendre les défis climatiques auxquels le pays est confronté.

- ✓ Profil de risque climatique, Mauritanie : [CRP_Mauritania_FR_20210208.pdf](#)
- ✓ Les Communications nationales sur les changements climatiques à la CCNUCC (dernière en date : juillet 2019).
- ✓ Climate Change Knowledge Portal, World Bank, [Mauritania - Summary | Climate Change Knowledge Portal](#)
- ✓ Flood and Drought Portal, UNEP [Flood and Drought Portal](#)
- ✓ Rankings // Notre Dame Global Adaptation Initiative // University of Notre Dame
- ✓ Think Hazard - Mauritania

2. Situation sécuritaire :

Évaluations des risques sécuritaires, incluant les rapports des forces de sécurité et les évaluations des ONG sur l'existence de groupes extrémistes violents et leurs activités.

- ✓ ACLED, [Analysis Search - ACLED](#)
- ✓ Humanitarian Data Exchange (HDX) (OCHA), [Mauritania - Humanitarian Data Exchange](#)
- ✓ UCDP Conflict Data Program (Uppsala University), [UCDP - Uppsala Conflict Data Program](#)
- ✓ FAO Food Price Monitoring and Analysis, [FAOSTAT](#)
- ✓ Division des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA) et Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). [Climate, Peace and Security in Mauritania](#).
- ✓ Institut International de Recherche sur la Paix de Stockholm (SIPRI). [Climate, Peace and Security Fact Sheet: Sahel](#).

3. Statistiques socio-économiques :

Données démographiques et économiques, y compris la situation de l'emploi, la répartition des revenus et les indicateurs de pauvreté.

- ✓ World Bank Open Data, [Mauritania | Data](#)
- ✓ UN Biodiversity Lab (UNEP, UNDP) map.unbiodiversitylab.org/location/UNBL/mauritania
- ✓ World Bank Open Data, [Mauritania | Data](#)

- ✓ UNDP Human Development Index, [Human Development Index | Human Development Reports](#)
- ✓ GINI Index (World Bank), [Gini index - Mauritania | Data](#)

4. Données sensibles au genre :

Informations spécifiques sur la vulnérabilité des femmes et des jeunes face aux risques climatiques et sécuritaires, et les impacts de ces risques sur les dynamiques sociales.

- ✓ Fonds monétaire international (FMI), Département du Moyen-Orient et de l'Asie centrale. [Islamic Republic of Mauritania: Selected Issues](#). 3 février 2023.
- ✓ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). [Women and Climate Change in the Sahel](#).
- ✓ Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI). [Voix de Résilience Une Analyse Genrée des Besoins pour la Prévention de l'Extrémisme Violent au Sahel](#)
- ✓ Alliance Sahel, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). [A Strategy to Integrate Gender in the Security & Justice Sectors in the Sahel](#).
- ✓ ONU Femmes, PNUE, DPPA et PNUD. [Genre, Climat et Sécurité : Maintenir une Paix Inclusive en Première Ligne du Changement Climatique](#). Programme des Nations Unies pour le Développement, New York, NY, 2020.

5. Cartes et images satellites :

Outils de visualisation pour comprendre l'impact des risques climatiques et/ou d'extrémisme violent dans les zones ciblées.

- ✓ CCVI. (2024). The [Climate Conflict Vulnerability Index](#) (CCVI) - Technical Documentation v1.0.
- ✓ Profil de risque Mauritanie – basé sur les données et les analyses générées par le projet ISIMIP ([Inter-Sectoral Impact Model Intercomparison Project](#))
- ✓ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). PNUE Strata : Analyse des risques climatiques et de sécurité. Disponible à : <https://unepstrata.org/>
- ✓ Outil de Cartographie Mondiale « Water, Peace, and Security ». Partenariat (IHE Delft, The Hague Centre for Strategic Studies, International Alert, et al.). Disponible à : <https://waterpeacesecurity.org/map>
- ✓ **Synthèse des données consultées :** Après avoir examiné les documents et les données recommandées, l'utilisateur est invité à réaliser une synthèse des informations pour identifier les principaux risques dans la zone cible sélectionnée. Cette synthèse vise à prioriser les risques spécifiques à chaque thématique abordée



(climat, sécurité, socio-économie, etc.) et à fournir un aperçu clair et structuré des enjeux les plus significatifs pour la zone étudiée.

- ✓ Pour faciliter ce travail, l'utilisateur pourra consigner les informations dans un tableau récapitulant la sévérité des conséquences chaque risque identifié (mineur, modéré, majeur, catastrophique) ainsi que sa probabilité d'occurrence (très probable, probable, possible, peu probable, très improbable). Ce tableau servira à catégoriser les différents types de risques par thématique, en s'appuyant sur les indicateurs documentés lors de la consultation. L'objectif principal de cet exercice est de dresser un tableau des risques les plus importants dans la zone choisie, en facilitant ainsi les décisions stratégiques et la planification des interventions pour répondre aux vulnérabilités identifiées (dans le chapitre 3 de l'outil).

RISQUE

		Mineur	Modéré	Majeur	Catastrophique
PROBABILITÉ	Très probable				
	Probable				
	Possible				
	Peu probable				
	Très improbable				

Échelle de sévérité :

- * **Mineur (1)** : Les conséquences du risque sont légères et faciles à gérer sans efforts significatifs.
- * **Modéré (2)** : Les conséquences du risque sont gérables, mais nécessiteront des actions modérées et du temps pour être atténuées.
- * **Majeur (3)** : Les conséquences du risque sont sérieuses, avec un impact à long terme qui pourra entraîner des perturbations importantes.
- * **Catastrophique (4)** : Les conséquences du risque sont graves et pourraient causer des dommages durables ou irréversibles, avec des défis majeurs pour s'en remettre.

Échelle de probabilité :

- * **Très probable (5)** : Le risque est presque certain de se produire dans la zone étudiée.
- * **Probable (4)** : Ce risque a de fortes chances de se produire dans un futur proche.
- * **Possible (3)** : Ce risque pourrait se produire, mais son occurrence reste incertaine.
- * **Peu probable (2)** : Ce risque a peu de chances de se produire, bien qu'il ne soit pas exclu.
- * **Très improbable (1)** : Ce risque est très peu probable, avec une occurrence rare ou quasi inexistante.

Questions directrices : Cette section propose des questions directrices pour structurer et approfondir votre analyse documentaire. En utilisant ces questions, vous pourrez cibler votre recherche sur les aspects critiques des interactions entre risques climatiques et extrémisme violent dans la zone étudiée. Elles vous aideront à extraire les informations clés, identifier les principaux risques, et mieux comprendre les vulnérabilités spécifiques du contexte local.

Voie d'interaction 1 : Rareté des ressources et compétition

- Quels sont les principaux facteurs de rareté des ressources dans la zone (ex. accès à l'eau, terres arables) et comment influencent-ils les tensions locales ?
- Comment les groupes extrémistes exploitent-ils la compétition pour les ressources naturelles pour recruter et renforcer leur contrôle ?



- Y a-t-il des initiatives de groupes violents pour fournir des ressources (eau, nourriture) en échange de loyauté ou de soutien ?
- Quels mécanismes de gouvernance locale existent pour gérer les conflits liés aux ressources ? Sont-ils efficaces et inclusifs ?

Voie d'interaction 2 : Déplacement et migration

- Dans quelle mesure les aléas climatiques provoquent-ils des déplacements internes ou transfrontaliers dans la région ciblée ?
- Comment ces mouvements migratoires impactent-ils les relations entre communautés locales et migrantes ? Existe-t-il des tensions accrues ?
- Les groupes extrémistes ont-ils pris le contrôle de routes de transhumance ou de migration, et comment cela impacte-t-il la sécurité et la gouvernance locales ?
- Quels sont les effets de ces déplacements sur les femmes et les jeunes, et comment ces dynamiques influencent-elles les risques d'adhésion aux groupes extrémistes ?

Voie d'interaction 3 : Moyens de subsistance et vulnérabilité économique

- Quels types de changements climatiques impactent les moyens de subsistance locaux, et comment ces impacts pourraient-ils être exploités pour le recrutement par des groupes extrémistes ?
- Quelle est la situation économique des communautés rurales, en particulier des femmes et des jeunes ? Dans quelle mesure ces groupes sont-ils économiquement vulnérables ?
- Y a-t-il des tensions spécifiques entre agriculteurs et éleveurs exacerbées par les pressions climatiques ? Comment ces tensions influencent-elles les dynamiques de sécurité ?
- Existe-t-il des initiatives gouvernementales ou internationales de soutien économique, et sont-elles perçues comme équitables et adaptées aux besoins locaux ?

Voie d'interaction 4 : Gouvernance et stabilité sociale

- Comment les inégalités économiques et le manque d'inclusivité politique influencent-ils les risques de radicalisation ?
- Les groupes extrémistes sont-ils perçus comme des « protecteurs » ou des alternatives à l'État dans certaines zones ? Si oui, pour quelles raisons (ex. réponse aux besoins de base, sécurité) ?
- Comment les politiques locales sur l'utilisation des terres ou l'accès à l'eau affectent-elles les relations entre différentes communautés ?

- Quels défis spécifiques rencontrent les autorités locales pour répondre aux crises climatiques, et comment cela influence-t-il la perception de l'État au sein des communautés locales ?

Remarques :

Importance des données locales : Les données locales apportent souvent des contributions essentielles, car les collectivités sur le terrain sont les premières à observer les signes de changements importants (par exemple, des hausses de niveau d'eau ou des variations dans les ressources naturelles). Intégrer ces données locales dans l'analyse est cruciale, permettant d'obtenir une perspective plus précise et réactive face aux risques spécifiques de la zone ciblée.

Adopter une perspective de genre : Il est essentiel d'appliquer une perspective de genre tout au long de l'analyse pour aligner cet outil avec les objectifs du cadre Femmes, Paix et Sécurité (WPS). Les données genrées et inclusives des populations vulnérables enrichissent la compréhension des risques et des impacts, en assurant que les stratégies envisagées tiennent compte des besoins spécifiques des femmes et des autres groupes marginalisés dans chaque thématique abordée.

2. COLLECTE PARTICIPATIVE DES DONNÉES

Objectif : Dans cette étape, l'objectif est de guider l'utilisateur à travers une collecte de **données empiriques** pour compléter les informations recueillies lors de la revue documentaire par des méthodes participatives et des enquêtes de terrain. Il s'agit d'engager directement les communautés locales et les parties prenantes afin de recueillir des informations précises, notamment sur les **connaissances et perceptions locales** et les impacts directs des changements climatiques et des risques sécuritaires, en mettant l'accent sur les expériences des groupes vulnérables comme les femmes et les jeunes.

Méthodes de collecte

Voici un aperçu des trois méthodes de collecte recommandées pour obtenir une perspective complète sur les dynamiques locales.

1. **Enquêtes en face-à-face** : Ces enquêtes permettent de recueillir des données quantitatives et qualitatives auprès des communautés locales et autres parties prenantes. Elles incluent des questions fermées telles que des questions à choix multiples, des questions matricielles et des questions attendant une réponse par « oui » ou par « non », axées sur la différenciation par âge et par genre pour mieux cerner les perspectives spécifiques des résidents sur les impacts climatiques et sécuritaires.



2. **Entretiens avec des informateurs clés :** Ces entretiens sont menés auprès de figures influentes, comme les autorités locales, chefs religieux, experts en sécurité, organisations de la société civile, et représentants d'organisations internationales. Ces entretiens peuvent être conduits à l'aide de guides semi-structurés pour favoriser une discussion ouverte, permettant aux participants de partager ouvertement et sans filtre leurs perceptions et leurs expériences, tout en adaptant les questions au contexte de chaque groupe cible.
3. **Groupes de discussion dans plusieurs localités :** Les discussions de groupe réunissent des acteurs variés (société civile, membres de la communauté, femmes et jeunes) afin d'approfondir la compréhension des perceptions ainsi que des impacts locaux et genrés. Ces échanges facilitent également le dialogue intersectoriel, essentiel pour promouvoir la collaboration et la compréhension mutuelle entre différents acteurs.

Objectifs auxquels il faut aligner la collecte de données

- **Collaboration :** Encouragez la coopération entre participants en organisant des groupes de discussion où diverses parties prenantes (communautés locales, représentants des ministères, etc.) peuvent échanger leurs points de vue. Cela favorise une vision collective des risques et des réponses possibles et permet d'impliquer les acteurs dans le processus d'analyse des risques.
- **Inclusion des groupes vulnérables :** Assurez-vous d'impliquer activement les groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, en diversifiant les parties prenantes dans chaque session. Il est essentiel que ces voix soient entendues et représentées, en intégrant une perspective de genre dans la collecte des données pour aligner l'outil sur le cadre WPS.

Questions clés pour guider les entretiens

Pour faciliter la conduite des entretiens et des discussions, l'utilisateur trouvera ci-dessous



une série de questions clés qui peuvent servir de guide. Ces questions sont conçues pour aider à recueillir des informations ciblées et pertinentes sur les risques climatiques et sécuritaires, les perceptions locales, ainsi que sur les impacts spécifiques de ces risques sur les communautés, notamment les groupes vulnérables comme les femmes et les jeunes.

Les questions incluent également des mots-clés stratégiques, qui représentent des éléments importants à repérer dans les réponses. En prêtant attention à ces mots-clés, l'utilisateur pourra structurer et analyser plus facilement les données recueillies en identifiant les thèmes et préoccupations récurrents. Cela permet d'obtenir une vision plus claire des dynamiques locales, des risques les plus mentionnés, et des impacts potentiels. Les mots-clés serviront ainsi d'indicateurs utiles pour organiser les réponses, tout en facilitant l'identification des principaux facteurs de vulnérabilité ou de résilience au sein de la communauté étudiée.

- ***Quels sont les principaux risques climatiques et de sécurité dans la zone et sur ses communautés membres ? Comment cela pourrait-il évoluer à l'avenir ?***

Phénomènes climatiques extrêmes - Changements observés des conditions climatiques et saisonnières - Changements observés en matière de températures, de pluviométrie et de phénomènes météorologiques extrêmes - Changements attendus en matière de températures, de pluviométrie et de phénomènes météorologiques extrêmes.

- ***Quels sont les autres chocs, pressions et incertitudes susceptibles de toucher la zone et ses communautés à l'avenir ?***

Risques naturels identifiés non liés au climat – Conflits, violences ou crises politiques en cours ou potentielles.

- ***Quels sont les effets des risques sécurité et des changements climatiques dans la zone et sur les communautés membres ?***

Moyens de subsistance - Absence de ressources ou de dommages sur des ressources - Pressions ou d'augmentation des situations de conflit, de violence au sein d'un foyer ou entre les communautés – Déplacement/migration des populations.



- *Quels sont les effets des risques de sécurité et des changements climatiques sur les femmes et les jeunes ?*
Données par sexe sur les conséquences des chocs, pressions et incertitudes climatiques – Augmentation du chômage, la mendicité, la délinquance urbaine - Augmentation de l'implication des groupes spécifiques dans les conflits, violences - Tout impact spécifique aux groupes de femmes/jeunesse.
- *Quels sont les effets des risques de sécurité et des changements climatiques sur la gouvernance ?*
Effets des chocs, pressions et incertitudes climatiques sur les institutions et l'accès aux services.
- *Quelles dynamiques spécifiques aux femmes et aux jeunes émergent dans le contexte de risque sécuritaire et climatique ?*
Accès aux ressources, violence basée sur le genre, rôles de genre, vulnérabilité accrue.

Analyse des résultats

Une fois que les données des enquêtes et des groupes de discussion ont été recueillies, il est crucial de structurer les informations obtenues pour obtenir une vue d'ensemble claire des risques et de leur urgence. Pour cela, l'utilisateur est invité à organiser ces informations dans une matrice de risque, un outil qui aide à classer et à comparer les menaces identifiées. Voici les étapes détaillées à suivre pour remplir cette matrice de manière efficace :

1. **Identifier et noter les risques principaux** : Commencez par examiner les résultats des enquêtes et des discussions pour repérer les risques ou dangers fréquemment mentionnés par les participants.
2. **Évaluer la sévérité de chaque risque** : Pour chaque risque, estimatez la sévérité de son occurrence en fonction des informations fournies par les participants. Utilisez une échelle simple, par exemple : élevée, moyenne, ou faible. Plus un même risque est signalé par différents acteurs de la zone cible, plus sa probabilité est élevée, car leur fréquence de mention par différents groupes indique une préoccupation commune et un impact généralisé. Cette estimation aidera à établir les priorités dans les actions à entreprendre.
3. **Décrire l'impact potentiel** : Notez les conséquences probables mentionnées par les participants pour chaque risque identifié, tant à court terme qu'à long terme. Par exemple, un risque climatique pourrait causer une perte de récoltes immédiate (impact court terme), mais aussi contribuer à l'appauvrissement durable de la communauté (impact long terme).
4. **Identifier les groupes affectés** : Pour chaque risque, indiquez les catégories de population les plus exposées, en prenant soin de penser aux groupes vulnérables ou

minoritaires, comme les femmes, les jeunes, ou les communautés rurales. Décrivez brièvement comment chaque groupe pourrait être touché par le risque, afin de mieux cibler les interventions et les mesures de soutien.

- 5. Lister les mesures existantes :** Notez les initiatives ou dispositifs mentionnés comme déjà en place pour réduire ou prévenir le risque identifié. Cela peut inclure des politiques locales, des programmes de sensibilisation, des réseaux communautaires, ou des ressources d'urgence. Cette étape aide à identifier les lacunes dans la réponse actuelle et les besoins supplémentaires.
- 6. Citer la source d'information :** Pour chaque donnée ou perception recueillie, notez la source (personne, groupe, organisation ou ministère) ayant fourni cette information. Pour garantir l'anonymat et protéger la confidentialité des participants, il est aussi possible d'indiquer les sources de manière générale (par exemple, «membre de la communauté locale» ou «représentant du ministère de l'environnement»).

En structurant les données de cette manière, l'utilisateur peut obtenir une image claire et nuancée de la situation, facilitant la prise de décision et l'élaboration de stratégies adaptées aux besoins et priorités locales. Cette matrice des risques permet également de classer et de prioriser les risques identifiés dans la zone cible choisie.

Matrice d'évaluation des risque



RISQUE	Sévérité du risque			Impact potentiel court terme	Qui est affecté et comment ?	Quelles sont les mesures en place ?	Source de données	
	Élevée	Moyenne	Faible					
Exemple : Ressource en eau limitée				Perte d'accès à l'eau	Migration accrue	Communautés rurales	Interventions d'ONG	Enquêtes locales

Remarque :

Il s'agira de présenter le risque comme une situation dommageable. Concrètement, le fait dommageable désigne l'événement ou l'évolution à l'origine du dommage, qui peut être d'origine humaine, résulter des agissements de l'homme ou d'un phénomène naturel, et qui peut entraîner des conséquences négatives.

CHOIX DES ACTEURS

Pour garantir une collecte de données enrichissante et pertinente, il est essentiel de sélectionner des acteurs clés pour participer aux enquêtes, entretiens et groupes de discussions issus de différents secteurs au sein de la zone cible. Une collaboration participative avec des représentants des communautés, des institutions et des organisations locales contribue à une meilleure compréhension des risques et vulnérabilités en matière de climat et de sécurité.

Objectif : Sélectionner des parties prenantes représentatives qui peuvent fournir des perspectives diverses et des connaissances approfondies sur les dynamiques locales. Les catégories ci-dessous fournissent une liste d'acteurs potentiels pour collaborer, en fonction des domaines d'expertise et des responsabilités communautaires.

- * **Institutions gouvernementales nationales Mauraniennes :** Ces institutions jouent un rôle essentiel dans la coordination et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation et de gestion des risques climatiques. Elles apportent des connaissances spécialisées, des capacités administratives et des ressources nécessaires à l'évaluation et à la réponse aux risques sécuritaires et climatiques.
 - ✓ Ministère de l'Environnement, ministère de l'Élevage, ministère de l'Agriculture, Cellule Nationale de Lutte Contre l'Extrémisme Violent (CELLRAD), ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, forces de défense et de sécurité.
- * **Autorités locales et traditionnelles :** Ces figures jouent un rôle central dans la compréhension des perceptions locales et l'acceptation des initiatives au sein de la communauté, tout en facilitant les dynamiques locales et l'adhésion aux initiatives de prévention et d'adaptation face aux risques climatiques et sécuritaires.
 - ✓ Chefs de communautés, maires, représentants religieux, autorités coutumières/traditionnelles, élus locaux, leaders religieux.
- * **Institutions techniques et administratives :** Ces institutions détiennent des données précieuses sur les risques climatiques et offrent des analyses techniques, contribuant ainsi à la compréhension et la gestion des risques.
 - ✓ Services météorologiques, instituts de recherche, comités locaux d'alerte précoce, Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et des Pêches, Programme National d'Adaptation au Changement Climatique.

- * **Acteurs de la société civile** : Impliquer ces acteurs garantit que les préoccupations des groupes vulnérables, en particulier des jeunes et des femmes, sont intégrées dans l'analyse des risques.
 - ✓ Conseil National de la Jeunesse, Plateforme organisation de femmes, populations nomades et transhumaines, associations de jeunes, ONG locales, groupements d'agriculteurs, comités villageois.
- * **Organisations internationales et régionales** : Ces organisations disposent de ressources et d'informations qui complètent les perspectives locales, fournissent des comparaisons régionales utiles et soutiennent les initiatives locales avec des expertises spécifiques et des financements.
 - ✓ Organisation internationale pour les migrations (OIM), Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Banque mondiale, Organisation mondiale de la santé (OMS), Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).

Remarques :

- Il faut tenir compte des différents rôles des membres d'un foyer, du fait que femmes et hommes exercent traditionnellement des responsabilités différentes et n'ont pas un accès et un contrôle équivalents sur les ressources. De ce fait, cela implique des besoins et des priorités différents.
- Qu'elles soient formelles ou informelles, les institutions nationales et locales jouent un rôle déterminant dans l'amélioration ou la dégradation de la condition de vie des personnes face aux aléas climatiques et à la monté de l'extrémisme violent. Par conséquent, elles constituent des parties prenantes de premier plan dans le processus.



Partie 3

Analyse et Cartographie des Risques

Objectif : L'objectif de cette étape est d'aider l'utilisateur à analyser les données obtenues lors de la revue documentaire et de la collecte de données sur le terrain, afin de hiérarchiser les risques identifiés dans la zone cible choisie. Cette hiérarchisation facilitera ensuite la création d'une cartographie des risques, permettant de visualiser les risques prioritaires, les zones critiques, les populations affectées et les priorités d'intervention.

1. PROCESSUS D'ANALYSE

Pour guider l'utilisateur dans l'analyse des données collectées et documentaires, il est recommandé de suivre les étapes suivantes et de remplir le tableau correspondant (tableau ci-dessous), qui permettra une organisation et priorisation efficace des risques pour la cartographie.

- Synthèse des données de sources multiples :** Commencez par fusionner les informations issues de la revue documentaire et des données collectées sur le terrain. Cette étape consiste à regrouper les risques identifiés en précisant leur source (documentaire ou terrain) et en notant les populations concernées. Utilisez le tableau pour synthétiser ces informations.
- Identifier les risques convergents :** Repérez les risques qui sont mentionnés à la fois dans les sources documentaires et par les participants sur le terrain. Ces risques convergents représentent souvent des priorités stratégiques, car ils indiquent des urgences perçues par plusieurs sources.
- Catégorisation des risques :** Organisez les risques par thématiques, telles que climat, sécurité, et socio-économique. Cette catégorisation permet de structurer l'analyse et de préparer des couches thématiques pour la cartographie.
- Priorisation des risques :** Évaluez chaque risque selon son impact et sa probabilité d'occurrence, en utilisant une échelle allant de mineur à catastrophique pour l'impact et de possible à très probable pour la probabilité. Cela aide à identifier les risques nécessitant une attention immédiate.
- Identification des populations et zones vulnérables :** Pour chaque risque priorisé, identifiez les groupes démographiques particulièrement vulnérables (femmes, jeunes, communautés rurales, etc.) ainsi que les zones spécifiques où ces risques sont concentrés. Cette analyse sera utile pour orienter la cartographie vers les zones critiques.
- Synthèse des interactions et tendances des risques :** Certains risques peuvent s'aggraver mutuellement, comme les conflits et l'insécurité alimentaire. Identifiez ces inter-

actions et notez les tendances observées, telles que l'accumulation de vulnérabilités dans certaines régions ou groupes, afin de mieux cibler les zones nécessitant des interventions prioritaires.

7. Validation pour la cartographie : Enfin, assurez-vous que les risques, groupes vulnérables, et zones critiques identifiés sont bien documentés et cohérents. Cette étape de validation est essentielle pour garantir que la cartographie repose sur des données solides et détaillées.

Catégorie	Risque Identifié	Source (Documentaire/Terrain)	Impact (Mineur, Modéré, Majeur)	Probabilité (Très Probable, Probable, Possible, etc.)	Groupes Vulnérables (Ex. femmes, jeunes, communautés rurales)	Zones critiques identifiées	Interactions avec d'autres risques	Résumé des Conséquences	Tendances Observées (Ex. cumul des vulnérabilités)
Ex 1. Climat	Sécheresses fréquentes	Documentaire, Terrain	Majeur	Très Probable	Agriculteurs, communautés rurales	Sud-est de la région cible	Insécurité alimentaire accrue	Réduction des récoltes, appauvrissement à long terme	Vulnérabilité accrue des agriculteurs en périphérie
Ex 2. Sécurité	Conflits liés aux ressources	Terrain	Majeur	Probable	Jeunes hommes, éleveurs nomades	Zones frontalières	Exacerbé par la sécheresse	Violences, déplacements de population	Perte d'accès aux terres et conflit intensifié
Ex 3. Socio-économie	Chômage élevé	Documentaire	Modéré	Possible	Jeunes, femmes des zones urbaines	Capitale et grandes villes	Aggrave l'instabilité sociale	Manque d'opportunités, exode rural	Migration vers les villes et précarisation accrue

2. CARTOGRAPHIE DES RISQUES

La cartographie des risques est l'étape finale de ce chapitre sur l'identification et l'analyse des risques. Elle consiste à transformer les résultats de votre analyse en une représentation visuelle claire des risques identifiés, des zones critiques, et des populations vulnérables. Grâce aux informations synthétisées dans le tableau précédent, les utilisateurs peuvent produire une carte détaillée qui servira de base pour la planification d'interventions adaptées. Voici comment utiliser ce tableau pour réaliser une cartographie des risques efficace.



Utilisation du tableau pour la cartographie

Le tableau d'analyse permet de structurer les éléments clés nécessaires pour la cartographie en trois dimensions : les risques identifiés, les zones critiques et les populations vulnérables. En suivant les informations rassemblées dans chaque colonne, les utilisateurs peuvent :

- **Localiser les zones à risque :** Identifiez les régions spécifiques, telles que les zones frontalières, les zones rurales, ou les centres urbains en fonction des risques et de leur probabilité.
- **Prioriser les zones :** Utilisez les niveaux d'impact et de probabilité pour hiérarchiser les zones en fonction de l'urgence des interventions.
- **Contextualiser les populations :** Associez chaque risque aux groupes démographiques vulnérables identifiés afin de mieux comprendre qui sera le plus affecté dans chaque zone critique.

Forme visuelle de la cartographie : Carte de superposition des risques

La carte de superposition des risques permet d'identifier facilement les zones où plusieurs risques liés au changement climatique et à l'extrémisme violent convergent et interagissent, créant des vulnérabilités accrues. En représentant plusieurs thématiques (climat, sécurité, socio-économique, groupes vulnérables, etc.) en couches superposées, cette approche permet de visualiser les zones critiques où des interventions coordonnées sont nécessaires. Chaque couche représente un type de risque et est codée par des couleurs ou des textures distinctes, facilitant l'analyse des interactions. Par exemple, des zones impactées à la fois par des risques climatiques et de sécurité apparaîtront sous une couleur spécifique indiquant cette convergence.

Ce type de visualisation met l'accent sur les zones où les risques se renforcent mutuellement, fournissant ainsi un guide visuel des priorités stratégiques. En superposant les risques, cette carte permet aux utilisateurs de prendre en compte les facteurs multiples de vulnérabilité dans une région et d'identifier les points chauds nécessitant une action prioritaire.

Remarque :

L'intégration de prévisions visuelles des conditions saisonnières et climatiques dans la cartographie des risques vise à constituer un atout essentiel pour les autorités locales. En y ajoutant des aspects de détection, cette cartographie permettrait non seulement d'identifier les risques mais également de renforcer les capacités des utilisateurs à les anticiper et à y répondre efficacement à l'aide de l'outil.

Éléments clés à inclure dans la carte de superposition des risques

Pour garantir une analyse complète, la carte de superposition des risques doit inclure les éléments suivants :

- Couches thématiques distinctes : Chaque type de risque identifié (ex. climat, sécurité, socio-économie) doit être représenté par une couche spécifique. Ces couches peuvent être superposées pour visualiser où les risques se recoupent.
- Codage par couleur ou texture : Utilisez un système de codage par couleur pour chaque risque (par exemple, vert pour les risques socio-économiques, bleu pour les risques climatiques, rouge pour les risques de sécurité). Lorsque plusieurs risques convergent dans une même zone, une nouvelle couleur ou un effet visuel (par exemple, hachures ou contours en gras) peut être appliquée pour signaler cette superposition.
- Zones critiques identifiées : Entourez ou mettez en évidence les zones où plusieurs couches se superposent de manière significative. Cela permet d'identifier les « points chauds » où des actions coordonnées sont prioritaires.
- Groupes démographiques vulnérables : Ajoutez des icônes ou symboles spécifiques aux zones superposées pour indiquer les populations les plus vulnérables (ex. femmes, jeunes, communautés rurales), facilitant ainsi la compréhension des impacts humains dans ces zones critiques.
- Interactions et renforcement des risques : Les zones où les risques convergent de manière particulièrement problématique (ex. insécurité alimentaire aggravée par les conflits) doivent être soulignées, permettant une visualisation rapide des interactions renforçant la vulnérabilité.

Utilisation et finalisation de la carte de superposition des risques

Une fois la carte finalisée, elle servira de support visuel essentiel pour identifier les points d'entrées, orienter les décisions stratégiques et saisir les opportunités, thème et objectif principal du Chapitre 3 de cet outil méthodologique.



ANNEXE

Description de toutes les sources de données mentionnées dans l'étape 1 et 2 de la méthodologie.

TITRE	DESCRIPTION
Communications nationales sur les changements climatiques à la CCNUCC	Communications nationales soumises à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) par la Mauritanie. Ces documents rapportent les inventaires nationaux de gaz à effet de serre, les impacts des changements climatiques, et les mesures d'adaptation et de mitigation prévues.
Portail de la Connaissance sur le Changement Climatique, Banque mondiale	Une plateforme interactive de la Banque mondiale fournissant des données globales, régionales et spécifiques aux pays sur les risques climatiques, les projections et les impacts. Elle propose des résumés et visualisations détaillés pour la Mauritanie.
Portail Inondations et Sécheresses, PNUE	Un outil du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) qui offre des données et outils pour surveiller et prédire les conditions d'inondation et de sécheresse, incluant des systèmes d'alerte précoce et des ressources pour la gestion des risques climatiques.
Classement ND-GAIN de l'Université de Notre Dame	Un indice global de l'Université de Notre Dame classant les pays selon leur vulnérabilité et capacité d'adaptation aux changements climatiques, fournissant des informations sur les impacts des risques climatiques et leur gestion.
Think Hazard - Mauritanie	Un outil d'évaluation des risques naturels développé par le Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (GFDRR), évaluant les risques de catastrophes naturelles, y compris les événements climatiques, et fournissant des informations pratiques pour la préparation aux catastrophes.
Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED)	Organisation collectant et cartographiant les données sur les conflits et incidents sécuritaires à l'échelle mondiale, y compris les violences contre les civils et les décès, fréquemment utilisée pour analyser les modèles de conflit dans des pays comme la Mauritanie.

TITRE	DESCRIPTION
Humanitarian Data Exchange (HDX), OCHA	Plateforme de partage de données gérée par le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (OCHA), offrant un accès ouvert aux jeux de données humanitaires, incluant incidents de sécurité, flux de réfugiés, et informations sur les infrastructures en Mauritanie.
Programme de Données sur les Conflits d'Uppsala (UCDP)	Programme de recherche de l'Université d'Uppsala compilant des données sur les conflits, tels que les décès liés aux combats, la violence contre les civils, et les attaques terroristes, utile pour suivre les dynamiques des conflits, y compris en Mauritanie.
Système FAOSTAT de Suivi des Prix Alimentaires et d'Analyse, FAO	Base de données de la FAO pour les statistiques agricoles et le suivi des prix alimentaires. FAOSTAT fournit des données sur la productivité, le commerce et les variables économiques essentielles pour évaluer la sécurité alimentaire.
Laboratoire pour la Biodiversité des Nations Unies (PNUE, PNUD)	Plateforme de cartographie en ligne avec des couches de données sur la biodiversité et la santé des écosystèmes, créée par le PNUE et le PNUD, offrant des données spatiales sur les ressources naturelles et priorités de conservation, pour évaluer la santé environnementale en Mauritanie.
Indice de Développement Humain (IDH) du PNUD	Indice annuel du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) mesurant le développement humain en termes d'espérance de vie, d'éducation et de revenu, fournissant un contexte socioéconomique pertinent pour évaluer le développement et la vulnérabilité.
Portail de Données de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT)	Portail de l'UIT fournissant des statistiques sur les télécommunications, l'accès à Internet, et la couverture mobile, essentiel pour évaluer l'accessibilité des services numériques.

CHAPITRE 3



**Mise en Œuvre des Opportunités pour des
Politiques et Programmes Adaptés aux
Risques Climatiques et Sécuritaires**

Introduction

Ce chapitre vise à guider l'utilisateur dans l'identification et l'exploitation d'opportunités pour élaborer des politiques et programmes adaptés aux niveaux local, régional et national afin de répondre aux risques identifiés dans le nexus du changement climatique et de l'extrémisme violent. À la suite de la cartographie des risques réalisée précédemment, l'utilisateur pourra ici développer des interventions concrètes, intégrant une vision holistique des projets et des politiques de développement. Cette approche encourage une planification qui tient compte des besoins des parties prenantes, des interrelations entre secteurs, et des dynamiques propres à chaque niveau d'action (local, régional et national), favorisant ainsi des interventions adaptées et coordonnées pour maximiser l'impact dans le nexus CC-EV.

Ce chapitre propose trois points d'entrée pour le développement de projets, politiques et programmes dans le nexus entre les risques liés au changement climatique et à l'extrémisme violent.

- **Point d'Entrée 1 : Identification des programmes et politiques réalisables dans le nexus CC/EV.** Ce point d'entrée vise à aider l'utilisateur à identifier des opportunités pour élaborer des programmes et politiques adaptés à sa zone cible. En s'appuyant sur la cartographie des risques du Chapitre 2, l'utilisateur explorera des pistes pertinentes pour répondre aux risques climatiques et sécuritaires, tout en intégrant les ressources et priorités locales.
- **Point d'Entrée 2 : Mobiliser les parties prenantes pour une approche inclusive et concertée.** Ce point d'entrée guide l'utilisateur dans la création d'un groupe de travail diversifié, intégrant des parties prenantes clés dont des représentants de l'État, de la société civile et de groupes vulnérables. Cette approche inclusive permet d'intégrer diverses perspectives pour évaluer les opportunités identifiées et décider des actions à entreprendre, assurant ainsi des interventions pertinentes et alignées avec les réalités locales.
- **Point d'Entrée 3 : Mise en œuvre et financement des opportunités identifiées.** Finalement, ce point d'entrée aide l'utilisateur à mobiliser les ressources financières, planifier les actions, et définir un cadre opérationnel pour mettre en œuvre des interventions concrètes et durables, en tenant compte des données et consultations clés des étapes précédentes.



À la fin de ce chapitre, vous aurez :

- * Identifié des opportunités et points d'entrée pour développer des programmes et politiques dans le nexus CC/PEV.
- * Formé un groupe de travail représentatif pour guider les interventions.
- * Planifié la mise en œuvre de politique/programmes.
- * Défini des options de financement contribué à une meilleure coordination inter-institutionnelle.

Point d'entrée N°1

Identification des Programmes et Politiques Réalisables dans le Nexus CC/EV

L'objectif de ce point d'entrée est de permettre à l'utilisateur d'identifier les possibilités d'élaborer des programmes et politiques adaptés au contexte spécifique de sa zone cible. En s'appuyant sur la cartographie des risques réalisée au Chapitre 2, l'utilisateur pourra explorer les pistes les plus pertinentes pour répondre aux risques climatiques et de sécurité, tout en tenant compte des ressources et priorités locales. Ce point d'entrée vise à renforcer la capacité de l'utilisateur à formuler des solutions concrètes et adaptées aux dynamiques de la zone d'intervention.

1. EXPLORER LES OPPORTUNITÉS D'INTERVENTION

Dans cette partie, l'objectif est de guider l'utilisateur dans l'exploration des projets et politiques qui peuvent être développés à l'intersection des risques liés au changement climatique et à la prévention de l'extrémisme violent. Pour cela, l'utilisateur est invité à revenir sur sa cartographie des risques, qui identifie les zones de convergence des risques et définit les priorités d'intervention. Cette cartographie sert de base pour réfléchir aux initiatives les mieux adaptées aux caractéristiques spécifiques, risques et vulnérabilités de la zone cible. En consultant la « boîte à idées », l'utilisateur peut ainsi sélectionner les pistes d'intervention les plus alignées avec les priorités identifiées, lui permettant d'envisager des solutions concrètes et pertinentes pour sa région d'action.

« Boîte à idées »

Voici une liste d'idées sur lesquelles des initiatives peuvent être bâties pour réduire les vulnérabilités et promouvoir la résilience. L'utilisateur pourra s'en inspirer pour élaborer des projets pertinents pour sa zone cible, et adaptés aux risques et vulnérabilités identifiés dans ce contexte.

- * Diversification des moyens de subsistance afin de réduire la dépendance aux ressources sensibles à l'évolution du climat
- * Modification des pratiques agricoles afin de réduire la sensibilité aux changements climatiques
- * Amélioration de l'accès aux prévisions saisonnières, climatiques et météorologiques
- * Renforcement des connaissances et développement de technologies d'adaptation adéquates
- * Création d'une plateforme de connaissances pour alimenter les discussions autour de la gestion des risques climatiques
- * Sécurisation de la détention des terres pour les femmes et les jeunes
- * Facilitation de l'accès aux semences améliorées ainsi qu'à d'autres technologies d'adaptation
- * Optimisation des services financiers pour permettre la gestion des risques
- * Intégration de méthodes de communication simplifiées ou visuelles dans la diffusion de l'information climatique et de sécurité afin d'inclure les personnes analphabètes
- * Développement de services d'accès financiers dédiés à la promotion de l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes
- * Mesures de réduction des inégalités en matière de pouvoir de prise de décisions au sein du foyer ou de renforcement du pouvoir des femmes
- * Promotion de la représentation des femmes et des jeunes au sein des structures décisionnelles
- * Intégration des intérêts des femmes et des jeunes dans les plans/programmes/ et projets de développement local/régional/national
- * Promotion de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique
- * Amélioration de la coopération transfrontalière et le renforcement de la confiance entre autorités et communautés en zones frontalières
- * Stratégique de politique/projets/programmes pour contenir/maintenir ou faire sortir les jeunes de l'extrémisme violent
- * Renforcement des concertation interétatiques et intercommunautaires pour prévenir la violence et le terrorisme à l'échelle sous-régionale



Comment choisir les meilleures pistes ?

Pour approfondir l'analyse et guider votre choix vers les types d'interventions ou de politiques les plus pertinentes, voici des questions directrices :

- Quel impact souhaité dois-je viser pour réduire les risques spécifiques identifiés dans ma zone ?
- Quels groupes vulnérables devraient bénéficier en priorité de ces initiatives ?
- Quelles synergies ces initiatives pourraient-elles créer entre les différents acteurs et niveaux de gouvernance (local, régional, national) ?
- Comment ces initiatives pourraient-elles renforcer à la fois la résilience climatique et la prévention de l'extrémisme violent dans ma zone cible ?

Lors de cette réflexion, il faut aussi garder en tête les potentiels défis liés à la mobilisation des ressources :

Défis institutionnels et organisationnels

- Absence de stratégie claire : Les institutions ou groupes ne disposent pas toujours de plain bien définis pour mobiliser les ressources nécessaires.
- Manque de coordination : Les efforts fragmentés entre différentes parties prenantes réduisent l'efficacité des initiatives de mobilisation.

Défis socio-économiques

- Contexte économique difficile : Une économie locale ou nationale faible limite la capacité de mobilisation des ressources internes.
- Manque d'engagement communautaire : Lorsque les populations locales ne sont pas suffisamment sensibilisées (ex. manque d'éco-citoyenneté) ou impliquées, elles contribuent peu aux initiatives.

2. CONSULTER LES STRATÉGIES ET PROGRAMMES EXISTANTS EN MAURITANIE

Dans cette étape, l'utilisateur est encouragé à étudier en détails les stratégies nationales existantes et programmes en cours en Mauritanie. Ces exemples peuvent offrir des idées et ressources supplémentaires pour s'appuyer sur et établir des collaborations avec des initiatives existantes, mais aussi pour aider l'utilisateur à structurer de nouveaux projets et politiques originaux spécialement conçus pour prendre effet dans le nexus CC/PEV.

Ici, l'utilisateur est invité à se référer à la « Caisse à outils » présentée à la fin du Chapitre 1 de cet outil méthodologique, qui liste un nombre de cadres stratégiques, d'initiatives et de projets clés menés par le gouvernement mauritanien, ou en partenariat avec des acteurs nationaux et internationaux, pour renforcer la résilience face aux impacts du changement climatique et prévenir l'extrémisme violent.

3. CONSTRUIRE UNE LISTE DE PROJETS POTENTIELS ADAPTÉS

Dans cette partie finale, l'utilisateur rassemble les idées de stratégies et/ou projets potentiels qui semblent les plus adaptés à son contexte. Une option utile pourrait être d'organiser les idées dans un tableau, avec des colonnes pour :

- Les pistes d'interventions spécifiques
- Les partenaires potentiels
- Les ressources nécessaires
- Les impacts attendus sur les risques cartographiés

	Pistes d'intervention	Partenaires potentiels	Ressources nécessaires	Impacts attendus sur les risques cartographiés
Ex. projet [...]				

Ce guide pratique aidera l'utilisateur à entrer dans la phase de planification des actions concrètes avec une vision claire de l'éventail des options disponibles. Cette connaissance approfondie lui permettra également de guider des conversations fructueuses et informées lors des travaux de groupe du prochain point d'entrée 2.





Point d'entrée N°2

Mobiliser les Parties Prenantes pour une Approche Inclusive et Concertée

Après avoir identifié les pistes potentielles d'interventions et sélectionné celles qui semblent les plus prometteuses, il est essentiel de passer à une phase de collaboration. L'objectif principal de ce point d'entrée est de vous guider dans la formation d'un groupe de travail diversifié, incluant des parties prenantes issues de divers secteurs et niveaux de gouvernance, pour réfléchir collectivement aux initiatives identifiées. Ce groupe permettra de consulter des points de vue variés, de tenir compte des intérêts de chacun et d'élaborer des politiques ou programmes pertinents et adaptés aux réalités de votre zone cible.

Dans cette partie, vous serez guidé pour former un groupe de consultation qui inclut des représentants de l'État, de la société civile, ainsi que des acteurs clés comme les chefs traditionnels et religieux, les jeunes, et les femmes. Le but est de construire une approche concertée et inclusive pour répondre aux défis de la sécurité climatique et de la prévention de l'extrémisme violent. Une telle diversité au sein du groupe de travail est cruciale pour garantir que toutes les vulnérabilités et perspectives sont prises en compte, et que les politiques ou programmes sont adaptés aux besoins réels des communautés concernées.

1. DISPOSITIF POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL À CONSULTER

Dans cette étape, l'objectif est d'identifier et d'engager les acteurs gouvernementaux clés pour réfléchir aux initiatives identifiées dans le premier point d'entrée et les développer collaborativement. En impliquant les ministères et institutions nationales chargés des questions liées au climat et à la prévention de l'extrémisme violent, il sera possible de renforcer l'adhésion au sein de l'État et faciliter la collaboration intersectorielle, essentielle pour éviter une approche fragmentée et pour créer des réponses adaptées et complètes.



Acteurs gouvernementaux à inclure

Ministères principaux à envisager :

- **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable** : Responsable de la gestion des ressources naturelles et des politiques d'adaptation au changement climatique.
- **Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement originel** : Contribue à la promotion des valeurs religieuses et à la prévention des discours extrémistes.
- **Ministère de la Défense** : Chargés de la sécurité publique.
- **Ministère de l'intérieur, de la Promotion de Décentralisation et du Développement Local** : Supervise la sécurité intérieure et soutient les initiatives locales pour renforcer la résilience communautaire.
- **Cellule Nationale de Lutte Contre l'Extrémisme Violent (CELLRAD)** : Coordonne les initiatives nationales pour prévenir et contrer les menaces liées à l'extrémisme violent.
- **Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire** : Participe à la gestion des ressources agricoles, cruciales pour la résilience climatique.
- **Ministère de l'élevage** : Pilote les politiques liées au secteur pastoral, essentiel pour la sécurité alimentaire et la gestion pacifique des ressources naturelles.
- **Ministère de l'Autonomisation des Jeunes de l'emploi, des sports et du service civique** : Son implication est essentielle pour orienter les actions vers les jeunes et répondre aux vulnérabilités socio-économiques.
- **Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille** : Assure que les politiques prennent en compte les besoins des femmes et des enfants, groupes souvent les plus vulnérables face aux changements climatiques et à la radicalisation.
- **Ministère de la Pêche, des Infrastructures maritimes et portuaire** : Responsable de la gestion des ressources marines pour assurer la sécurité alimentaire et l'économie côtière.



- **Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire** : Veille à une planification urbaine durable, réduisant les risques liés à l'exode rural et aux conflits d'usage des terres.
- **Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement** : Gère les ressources en eau fraîche et les infrastructures d'assainissement, essentielles pour la résilience climatique et la santé publique.

Institutions et organisations à mobiliser : Il est aussi recommandé de consulter les directions nationales, régionales et locales de ces ministères, ainsi que des agences et organismes spécialisés dans les questions climatiques et de sécurité. Les points focaux climat et genre au sein des départements ministériels peuvent être des personnes-ressources importantes pour cette concertation.

Conseils pour mobiliser les acteurs gouvernementaux :

- **Identifiez des représentants clés** dans chaque ministère, en particulier ceux impliqués dans des programmes ou projets liés au climat et à la PEV.
- **Formez un comité technique** ou groupe de travail collaboratif qui se réunira avec d'autres types d'acteurs pour évaluer les besoins et ajuster les priorités en fonction des réalités locales et nationales.
- **Assurez une communication régulière** entre les membres du groupe et favorisez un dialogue constructif autour des interdépendances entre les secteurs afin de renforcer la pertinence et l'efficacité des interventions.

En travaillant avec des acteurs issus de ces différents ministères et organismes, vous favoriserez une compréhension réciproque partagée aux défis et opportunités dans le nexus climat-sécurité.

2. ACTEURS NON-ÉTATIQUES : ONG, OI ET GROUPES VULNÉRABLES

L'objectif de cette étape est d'identifier et de mobiliser les acteurs non-gouvernementaux, tels que les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations internationales (OI), et les associations représentant des groupes vulnérables. Ces acteurs sont essentiels pour apporter une expertise technique, un ancrage communautaire et une perspective locale qui enrichiront les initiatives identifiées dans le premier point d'entrée. En les intégrant au groupe de discussion, vous assurez que les programmes et politiques en cours de développement répondent aux besoins réels et sont porteurs de solutions adaptées aux spécificités et vulnérabilités locales.

Conseils pour mobiliser les acteurs non-gouvernementaux

1. Organisations non gouvernementales

Les ONG locales et internationales sont souvent bien ancrées dans les communautés et possèdent une connaissance approfondie des enjeux spécifiques liés à la résilience climatique et à la prévention de l'extrémisme violent. Elles peuvent :

- ✓ **Fournir un appui technique** dans l'élaboration des initiatives et partager leur expertise/connaissances sur les pratiques et interventions existantes.
- ✓ **Apporter des ressources et un réseau** de contacts utiles pour renforcer les projets à planifier ou en cours.
- ✓ **Servir de relais** pour atteindre les populations locales, surtout dans les zones où l'État a une faible présence.

CONSEIL : IDENTIFIEZ DES ONG AYANT UNE EXPÉRIENCE PERTINENTE DANS LES DOMAINES DU CLIMAT ET DE LA SÉCURITÉ, ET INVITEZ LEURS DÉLÉGUÉS À PARTICIPER AU GROUPE DE DISCUSSION/RÉFLEXION POUR PRÉSENTER DES INTÉRÊTS DIVERS ET ENCOURAGER UNE COLLABORATION CONTINUE.

Remarque sur les partenaires potentiels : Il est recommandé de mettre l'accent, entre autres, sur la dimension culturelle afin de garantir que les interventions soient adaptées aux contextes locaux. Cela inclut, par exemple, la collaboration avec des acteurs ayant une influence culturelle, tels que les personnes âgées, ainsi qu'avec des référents religieux comme les imams. Ces derniers, grâce à leur autorité religieuse, peuvent jouer un rôle clé en diffusant des enseignements promouvant la protection de l'environnement. Leur capacité à transmettre des messages importants au sein des communautés constitue un levier essentiel pour encourager des pratiques durables et respectueuses de l'environnement.

2. Organisations internationales

Les organisations internationales peuvent jouer un rôle central en fournissant des ressources financières, des cadres méthodologiques et des connaissances/expertise globales. En outre, elles facilitent la mise en lien avec des initiatives similaires dans d'autres pays, ce qui peut enrichir les discussions dans le groupe de travail. Les OI peuvent aussi aider à :

- ✓ **Promouvoir la coordination régionale** pour répondre aux enjeux transfrontaliers dans le nexus climat-sécurité.
- ✓ **Apporter une expertise comparative** issue de projets similaires dans d'autres contextes.
- ✓ **Faciliter la collaboration** entre divers secteurs et niveaux de gouvernance, permettant la mise en œuvre de programmes conjoints avec le gouvernement et les ONG.



3. Associations et représentants des groupes vulnérables

Les associations de jeunes, de femmes, et de chefs traditionnels et religieux représentent des groupes qui peuvent être particulièrement affectés par le changement climatique et l'extrémisme violent. Leur inclusion dans le groupe de discussion est donc cruciale pour :

- ✓ **S'assurer que les perspectives et besoins des groupes vulnérables** sont intégrés dans les politiques et programmes.
- ✓ **Apporter des connaissances** précieuses sur les dynamiques sociales et culturelles qui peuvent renforcer ou nuire à l'impact des initiatives.
- ✓ **Faciliter l'acceptation et l'appropriation des programmes** au niveau local, car ces associations agissent en tant que leaders d'opinion et relais communautaires.

CONSEIL : INTÉGREZ CES REPRÉSENTANTS DÈS LE DÉBUT POUR QU'ILS PUISSENT INFLUENCER DIRECTEMENT LES PRIORITÉS ET STRATÉGIES DÉVELOPPÉES, EN TENANT COMPTE DE LEURS RECOMMANDATIONS À TOUTES LES ÉTAPES DU PROJET.

Dans l'ensemble, ces acteurs non-gouvernementaux, qui travaillent souvent en proximité directe avec les populations, enrichiront les discussions et vous aideront à construire des solutions mieux adaptées aux réalités locales tout en y assurant leur adhérence.

Point d'entrée N°3

Mise en Œuvre et Financement des Opportunités Identifiées

L'objectif de ce point d'entrée est d'accompagner l'utilisateur dans la phase de mise en œuvre des politiques et programmes choisis, en assurant la mobilisation efficace des ressources financières et la planification opérationnelle des interventions. En effet, cette partie propose des étapes pour identifier les sources de financement, élaborer un plan d'action opérationnel avec des objectifs clairs, et définir un cadre de gouvernance et de suivi, en intégrant les partenaires et données clés des étapes précédentes. Ce point d'entrée fournit également des conseils pratiques pour transformer les orientations stratégiques en actions concrètes et pérennes, en prenant en compte les contextes locaux et les contraintes opérationnelles.

1. MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

L'identification et la mobilisation de ressources financières est une étape essentielle pour assurer la durabilité et l'impact des programmes ou politiques implémentés dans le nexus CC/PEV. Pour cela, ces impératifs exigent que vous :

- ✓ **Effectuez, si nécessaire, une analyse financière** : préciser les sources disponibles (publiques, privées, nationales et internationales) et les différents mécanismes dans le contexte. L'analyse peut être utile pour cartographier et aligner les fonds et les financements sur les objectifs inscrits en matière de CC et de PEV.
- ✓ **Examinez les flux de financement** des programmes de développement, d'aide humanitaire et de paix, par exemple via les systèmes de gestion de l'information sur l'aide (AIMS), qui fournissent des informations sur qui finance quoi, où et pour combien de temps.
- ✓ **Examinez les possibilités de financement** flexible, non affecté et pluriannuel dans les mécanismes de financement respectifs des acteurs des différents piliers (sécurité climatique-extrémisme violent).
- ✓ **Impliquez très tôt les donateurs bilatéraux** nationaux et régionaux et les institutions financières internationales en tant que partenaires plutôt qu'en tant que simples « bailleurs de fonds ». Cela leur permet de soutenir durablement, la nouvelle démarche du lien établi entre le changement climatique et l'extrémisme violent.

Les moyens mobilisables peuvent être :

- Le budget de l'État y compris les apports de ses partenaires techniques et financiers ;
- Le budget des collectivités territoriales y compris les apports de leurs partenaires techniques et financiers ;
- Les ressources des OI, ONG et Associations ;
- Les projets et programmes à caractère sectoriel.

2. CONSEILS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET PROGRAMMES

Cette étape aide l'utilisateur de la méthodologie à transformer les programmes et politiques identifiés en interventions concrètes, orientées vers des résultats spécifiques et tangibles. Elle s'appuie sur les analyses, les consultations, les besoins de financement, les choix d'interventions effectués dans les points d'entrée précédents et vise à créer un cadre de mise en œuvre clair et structuré. Pour cela, l'utilisateur est encouragé à suivre un processus méthodique ou 'plan d'action' incluant les éléments suivants :



- **Objectifs spécifiques** : Définir les résultats concrets à atteindre pour chaque intervention (ex. augmenter la résilience agricole de X% dans les zones à risque).
- **Calendrier des activités** : Élaborer un échéancier détaillé pour chaque action, avec des échéances现实的es en fonction des contraintes locales.
- **Ressources nécessaires** : Identifier les besoins en ressources humaines, financières, et matérielles et élaborer des stratégies pour les mobiliser, incluant le potentiel de financement externe.
- **Indicateurs de suivi** : Formuler des indicateurs clés pour mesurer l'avancement et les impacts des actions, en lien avec les objectifs du nexus CC/PEV.
- **Mécanisme d'évaluation** : Intégrer un dispositif d'évaluation pour mesurer leur efficacité, identifier les leçons apprises et ajuster les interventions en conséquence. Cela garantit un processus d'amélioration continue et renforce la pertinence des actions menées.

Conseils pour la mise en œuvre

- **S'appuyer sur les données collectées** : Lors de la consultation des données (voir Chapitre 2), vous avez recueilli des informations précieuses sur les zones et les populations les plus vulnérables. Utilisez ces données pour prioriser les actions dans le plan d'action et pour cibler les zones et groupes ayant le plus besoin de soutien.
- **Impliquer les parties prenantes dès le départ** : Engagez les parties prenantes identifiées au Point d'entrée 2 pour valider les objectifs et les actions du plan d'action. Cette collaboration garantit une meilleure acceptation locale et facilite l'accès aux ressources communautaires.
- **Établir une gouvernance claire pour chaque action** : Précisez les rôles et responsabilités de chaque acteur dès le début pour éviter les duplications d'efforts et les malentendus. Par exemple, dans une intervention de résilience agricole, les agents locaux de l'agriculture pourraient être responsables de la formation, tandis que les représentants communautaires assurent la communication.
- **Prioriser les actions concrètes et immédiates** : Favorisez les activités réalisables à court terme pour répondre aux urgences sociales, économiques et environnementales. Évitez de rester uniquement dans des approches théoriques en mettant l'accent sur des interventions qui peuvent produire des impacts tangibles. Pour ce faire, il faut assurer une bonne circulation des informations (sensibilisation) et renforcer les capacités d'intervention pour maximiser l'efficacité des actions entreprises.
- **Évaluer la faisabilité des actions** : Prenez en compte les contraintes de terrain comme l'accessibilité des zones rurales, les saisons, et les ressources disponibles. Les actions doivent être现实的es en fonction de ces contraintes pour éviter les retards ou les abandons en cours d'implémentation.

- **Prévoir des points de révision périodiques** : Organisez des sessions de suivi et de révision pour ajuster le plan d'action en fonction des résultats obtenus et des feedbacks des parties prenantes. Les points de révision permettent de réévaluer les priorités si les contextes évoluent, notamment si de nouveaux risques climatiques ou sécuritaires émergent.
- **Favoriser des solutions durables et auto-entretenues** : En intégrant des éléments de renforcement de capacité dans chaque action, les bénéficiaires deviennent acteurs de leur propre résilience, réduisant ainsi la dépendance aux aides externes.



Bibliographie

- 1 Council on Foreign Relations. (2023). Extrémisme violent au Sahel. Global Conflict Tracker. <https://www.cfr.org/global-conflict-tracker/conflict/violent-extremism-sahel>
- 2 Voice of America. (2023, 16 mai). ONU : Le Sahel africain a désespérément besoin d'aide pour lutter contre l'extrémisme violent. <https://www.voanews.com/a/un-africa-s-sahel-desperately-needs-help-to-fight-violent-extremism/7096615.html>
- 3 Climate Change Vulnerability Index (CCVI). (2021). Classement de la vulnérabilité climatique. <https://gain-new.crc.nd.edu/ranking/vulnerability>.
- 4 Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI). (2018). Un nouveau rapport de SIPRI sur le centre du Mali montre comment les interprétations du conflit façonnent les réponses. <https://www.sipri.org/media/2018/new-sipri-brief-central-mali-shows-how-interpretations-conflict-shape-responses>
- 5 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2014). Cinquième Rapport d'évaluation (AR5). <https://www.ipcc.ch/assessment-report/ar5/>
- 6 Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2021). Profil de risque climatique : Sahel. <https://www.unhcr.org/sites/default/files/legacy-pdf/61a49df44.pdf>
- 7 Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2021). Profil de risque climatique : Sahel. <https://www.unhcr.org/sites/default/files/legacy-pdf/61a49df44.pdf>
- 8 Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2021). Profil de risque climatique : Sahel. <https://www.unhcr.org/sites/default/files/legacy-pdf/61a49df44.pdf>
- 9 Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2021). Profil de risque climatique : Sahel. <https://www.unhcr.org/sites/default/files/legacy-pdf/61a49df44.pdf>
- 10 Rose, R. M. (2015). L'impact du changement climatique sur la sécurité humaine dans la région du Sahel en Afrique. *Donnish Journal of African Studies and Development*, 1(2), 9-14.
- 11 Goodman, S. (2007). Sécurité nationale et menace du changement climatique. <https://apps.dtic.mil/sti/citations/ADA469156>.
- 12 Nations Unies. (2020). Le changement climatique reconnu comme un « multiplicateur de menaces » : Le Conseil de sécurité de l'ONU débat de son impact sur la paix. <https://www.un.org/peacebuilding/fr/news/climate-change-recognized-%E2%80%98threat-multiplier%E2%80%99-un-security-council-debates-its-impact-peace>.
- 13 Conseil de sécurité des Nations Unies. (2017). Résolution 2349 sur la situation dans la région du lac Tchad. <https://digilibRARY.un.org/record/1298484?ln=en>
- 14 Goodman, S., & Baudu, P. (2023). Le changement climatique comme un « multiplicateur de menaces » : Histoire, usages et avenir du concept. *Briefer*.
- 15 Nations Unies. (2021). Le changement climatique est la plus grande menace à laquelle l'humanité moderne ait jamais été confrontée, déclare un naturaliste de renommée mondiale au Conseil de sécurité, appelant à une plus grande coopération mondiale. <https://press.un.org/en/2021/sc14445.doc.htm>
- 16 Pearse, R. (2017). Genre et changement climatique. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, 8(2), e451.

- 17** Jacqui True et Sri Eddyono, « Prévenir l'extrémisme violent – Qu'est-ce que le genre a à voir avec cela ? », Psychologue européen, 2021.
- 18** Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Glossaire : Rapport spécial sur le réchauffement planétaire de 1,5°C (SR15). <https://www.ipcc.ch/sr15/chapter/glossary/>
- 19** Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Glossaire : Rapport spécial sur le réchauffement planétaire de 1,5°C (SR15). <https://www.ipcc.ch/sr15/chapter/glossary/>
- 20** Abel, A., et al. (2016). Le cadre de fragilité de l'OCDE. Dans États de fragilité 2016 : Comprendre la violence (p. 69).
- 21** Abel, A., et al.
- 22** Nations Unies & Banque mondiale. (2018). Des voies vers la paix : Approches inclusives pour prévenir les conflits violents. Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1162-3>.
- 23** Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR). (2023). OHCHR et le terrorisme et l'extrémisme violent. Consulté le 6 décembre 2023. <https://www.ohchr.org/en/terrorism>
- 24** Banque mondiale. (s.d.). Portail des connaissances sur le changement climatique : Mauritanie. <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/mauritania/climate-data-historical>
- 25** Banque mondiale. (s.d.). Climatologie : Mauritanie. Disponible dans UNICEF, Une analyse du paysage climatique pour les enfants en Mauritanie.
- 26** Banque mondiale. (2022). Rapport sur la région du G5 Sahel : Rapport sur le climat et le développement des pays. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/197f07e0-d3ec-48bc-9d52-38d551d5d312/content>
- 27** Ministère mauritanien de l'Environnement. (2007). Carte climatique de la Mauritanie.
- 28** UNICEF. (s.d.). Une analyse du paysage climatique pour les enfants en Mauritanie. <https://www.unicef.org/media/152951/file/Mauritania-2023-COAR.pdf>
- 29** Bureau de la Croix-Rouge de l'UE. (s.d.). Renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience en Mauritanie. <https://redcross.eu/projects/enhancing-food-security-and-resilience-in-mauritania>.
- 30** Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) & AGRICA. (2021, février). Profil de risque par pays : Mauritanie. https://agrica.de/wp-content/uploads/2021/02/CRP_Mauritania_FR_20210208.pdf
- 31** Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) & AGRICA. (2021, février). Profil de risque par pays : Mauritanie. https://agrica.de/wp-content/uploads/2021/02/CRP_Mauritania_FR_20210208.pdf
- 32** Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2024, mars). Fiche d'information du HCR Mauritanie. <https://reliefweb.int/report/mauritania/unhcr-mauritania-factsheet-march-2024#:~:text=As%20of%202029%20February%202024,including%2099%2C000%20in%20Mbera%20Camp>
- 33** Conseil de sécurité des Nations Unies. (2015). Résolution 2242 (2015). https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF%7D/s_res_2242.pdf

Mars 2025

Analyse des Risques de Sécurité Climatique et d'Extrémisme Violent :
Un Guide Pratique Pour La Mauritanie

© United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute (UNICRI)

Photographs ©Adobe Stock



The image is a high-angle aerial photograph of a dry, arid landscape. The terrain is characterized by deep, dark brown, and blackish fissures and ridges, creating a complex, cracked pattern across the entire area. In the upper portion of the image, a thin, bright yellow line is drawn, forming a large, irregular polygon that covers most of the visible land. This yellow line starts from the left edge, dips down, then rises to the right, and finally descends again. The background is a pale, hazy sky, and the overall scene conveys a sense of desolation and geological activity.

www.unicri.org